

# Les cadres du privé et les nouvelles formes de travail

*Vague 4*

---

Sondage Ifop pour **Freelance.com**

Contacts Ifop :

Romain Bendavid - Directeur de l'Expertise Corporate  
Marie Fevrat et Enora Lanoë-Danel – Chargées d'études  
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise  
01 45 84 14 44  
[Prenom.nom@ifop.com](mailto:Prenom.nom@ifop.com)

Novembre 2021

# Sommaire

## 1 - La méthodologie

## 2 - Les résultats de l'étude

- A – Préambule sur les grandes transformations globales à l'œuvre dans la société
- B – Les aspirations professionnelles prioritaires dans les années à venir
- C – L'image et les représentations associées au statut de freelance
- D – Focus sur la notoriété et l'image du portage salarial
- E – Focus sur la présidentielle 2022

# 1 | La méthodologie



## Etude réalisée par l'Ifop pour Freelance.com

### Echantillon



Echantillon de **1000** personnes, représentatif de la population cadre du privé âgée de 18 ans et plus.

### Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, secteur d'activité) après stratification par région.

### Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 18 au 26 novembre 2021.

## 2 | Les résultats de l'étude



# A

# |

# Préambule sur les grandes transformations globales à l'œuvre dans la société

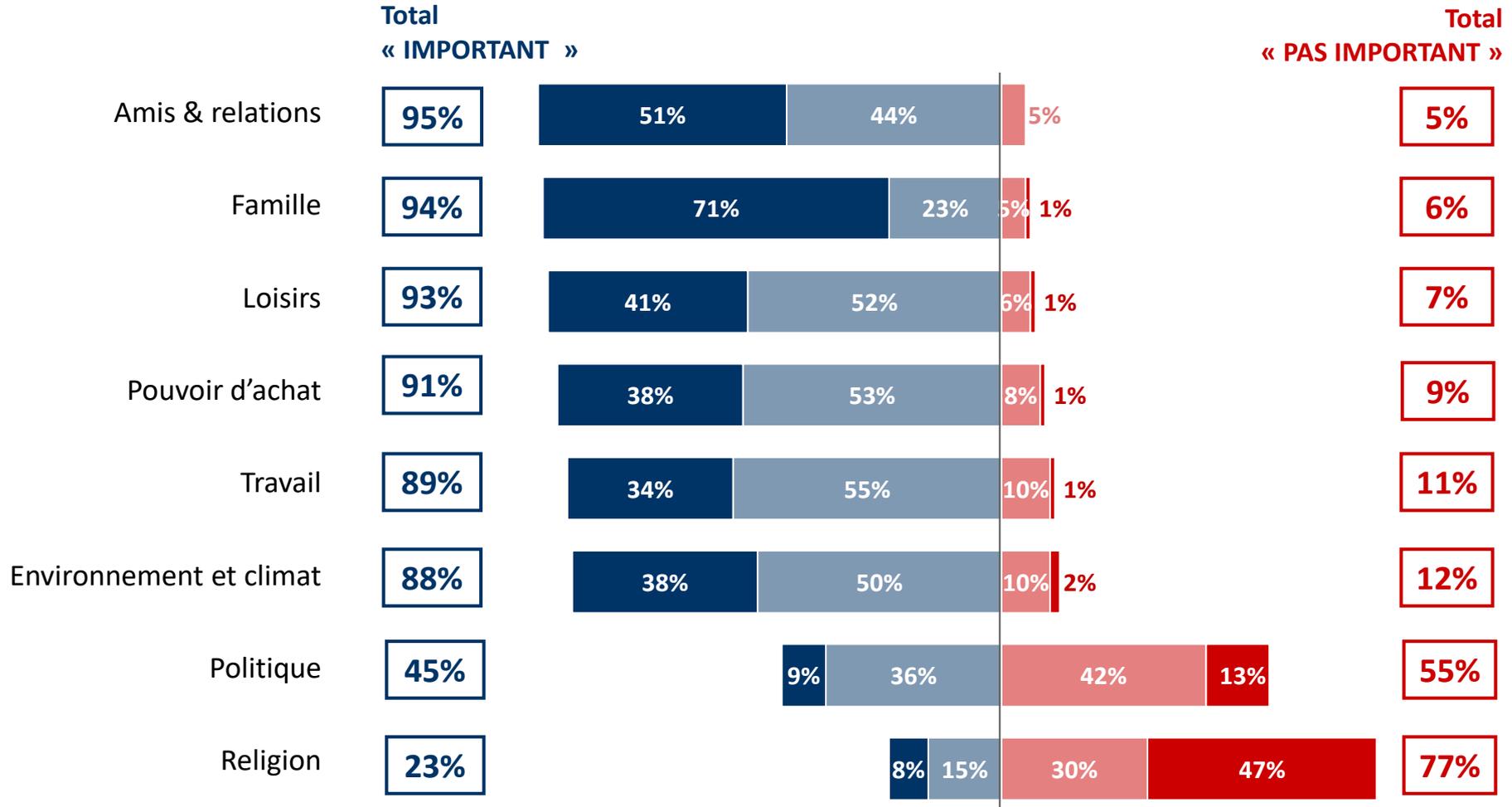
**QUESTION :** Depuis le début de la crise sanitaire, dans lequel des domaines suivants y a-t-il eu le plus de changements selon vous ?

[Nouvelle question](#)



**QUESTION :** Pour chacun des domaines suivants, veuillez indiquer s'il est très important, assez important, peu important ou pas important du tout dans votre vie ?

**Nouvelle question**

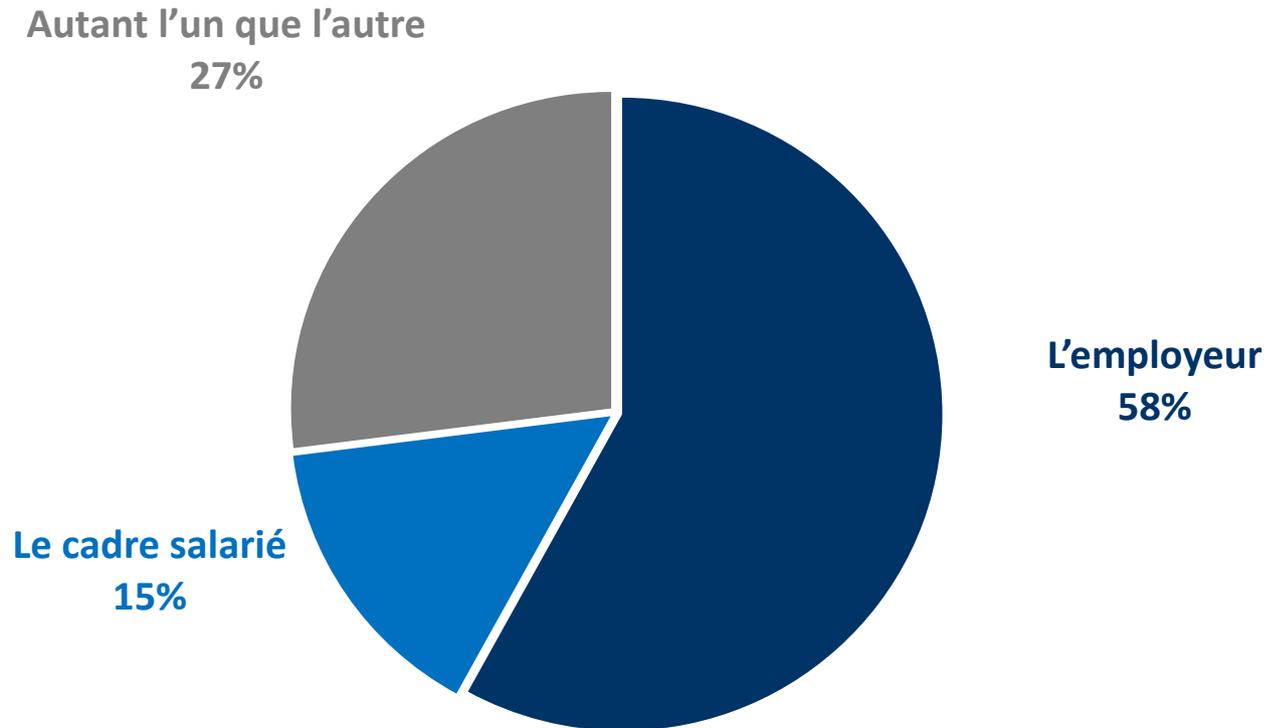


■ Très important ■ Assez important ■ Peu important ■ Pas du tout important

**QUESTION :**  
force ?

Dans le cadre d'une négociation de rémunération entre un employeur et un cadre salarié, lequel des deux est selon vous le plus en position de

Nouvelle question



## La crise sanitaire a fortement contribué à accélérer des transformations déjà entrevues dans le monde du travail.

Invités à se positionner parmi 10 domaines (professionnels ou non) sur celui dans lequel il y a eu le plus de changements depuis le début de la crise sanitaire, l'organisation du travail est de loin le plus mentionné. Il est en effet cité par 28% des cadres interrogés, loin devant l'usage des outils numériques (21%) qui fait également partie de l'organisation du travail. Les autres domaines sont nettement moins soulignés (moins de 15% des interviewés). C'est le cas par exemple de ceux inhérents aux pratiques de consommation (seuls 14% évoquent « la manière d'acheter et de consommer en général ») ou la sphère privée (12% citent « ses relations affectives, familiales, amicales »).

Ainsi, comme l'Ifop le constate fréquemment lors d'enquêtes de climat interne menées in situ, le sentiment de vivre de profonds changements dans sa vie professionnelle concerne au premier rang l'organisation du travail. Ces évolutions se caractérisent tout d'abord par une abolition « symbolique » des frontières physiques de l'entreprise qui avait déjà démarré depuis plusieurs années avec les progrès du numérique et un accès permanent aux informations professionnelles. Cette suppression des frontières s'est fortement accélérée depuis le début de la crise sanitaire en raison du recours plus fréquent au télétravail dont les cadres sont les principaux acteurs concernés. En parallèle, le rapport des cadres eux-mêmes à leur travail évolue également profondément. Il se manifeste par une forte aspiration d'autonomie dans l'organisation de son travail et par une recherche accrue de « sens » à travers le sentiment de faire un travail utile pour soi comme pour la société en général.

*« Aux yeux des cadres, c'est dans leur vie professionnelle que les transformations les plus importantes ont eu lieu depuis le début de la crise sanitaire. Cette période hors norme constitue un véritable catalyseur entraînant de nouvelles organisations du travail et des aspirations professionnelles inédites. D'autres domaines comme les relations familiales ou les pratiques de consommation ne sont pas mentionnés avec une telle ampleur. »* **Romain Bendavid, Directeur de l'Expertise Climat Social, Ifop**

**Ces transformations dans l'organisation du travail ont aussi pour conséquence le fait que les dimensions « statutaires », « identifiantes » qui lui sont traditionnellement associées en tant que principal vecteur de reconnaissance sociale ne sont peut-être plus aussi prépondérantes.** Le travail est certes considéré par la plupart des cadres comme « important » dans sa vie (précisément par 89% d'entre eux). Il est aussi davantage mentionné que des enjeux moins personnels tels que l'environnement (88%) et la politique (45%) ou plus introspectifs à travers la religion (23%). A l'inverse, il ressort de façon moins unanime que les amis (95%), la famille (94%), les loisirs (93%) et le pouvoir d'achat (91%). **Mais c'est surtout le caractère prioritaire du travail qui est en décalage avec celui d'autres domaines essentiels.** Ainsi, seuls 34% des cadres estiment que le travail est « très important » contre, en parallèle, 72% pour la famille, 51% pour les amis, 41% pour les loisirs et, à un degré moindre, 38% pour le pouvoir d'achat.

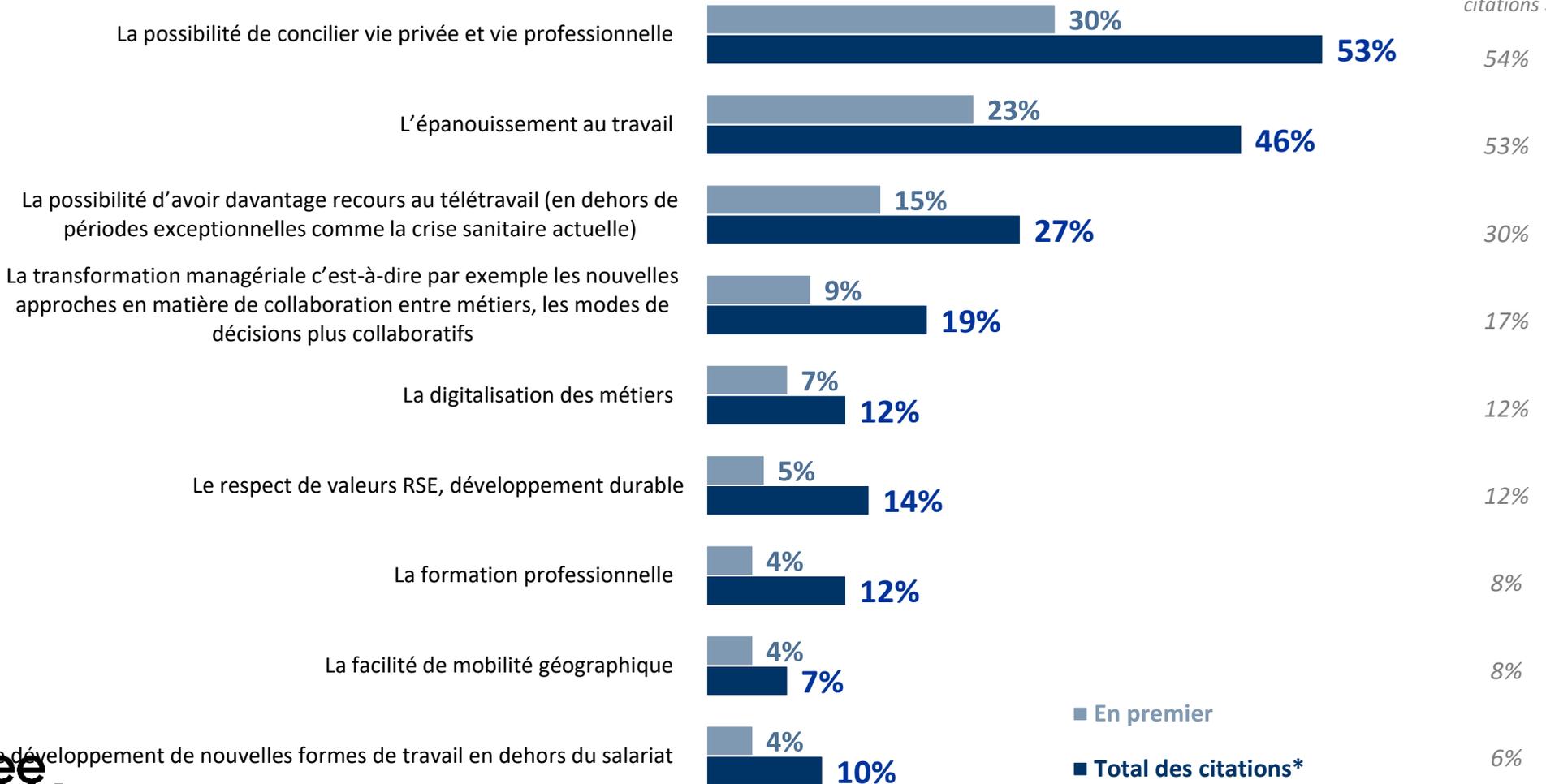
### Les cadres ont-ils le blues ?

**Malgré le début de reprise économique et les difficultés de recrutement dans certains secteurs, beaucoup de cadres ne se sentent pas pour autant en position de force.** Ainsi, lors d'une négociation de rémunération avec leurs supérieurs, seuls 15% d'entre eux estiment qu'ils sont en position de force contre 58% qui citent l'employeur (et 27% autant l'un que l'autre). **Ces positions se rééquilibrent toutefois considérablement auprès des cadres ayant déjà été en Freelance**, 29% d'entre eux affirmant que les cadres sont en position de force vs 45% l'employeur (et 26% autant l'un que l'autre). **Le fait de connaître l'expérience du freelancing contribue donc à rendre les cadres concernés plus lucides, plus confiants et moins dépendants des décisions de leur entreprise.**

# **B | Les aspirations professionnelles prioritaires dans les années à venir**

**QUESTION :** Parmi les enjeux professionnels suivants, quel est le plus important pour vous dans un horizon de 5 ans ? En premier ? En second ?

Rappel Déc. 2020  
« Total des citations »

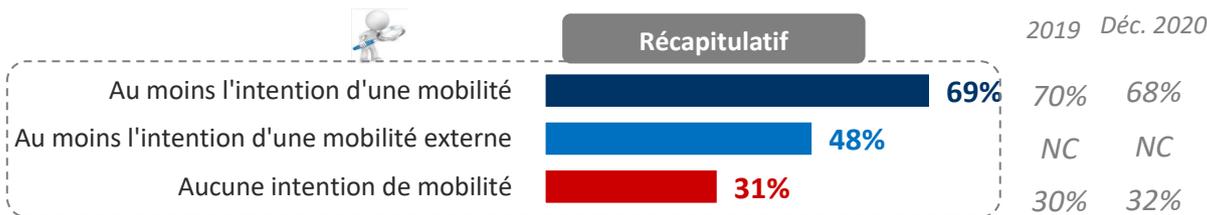
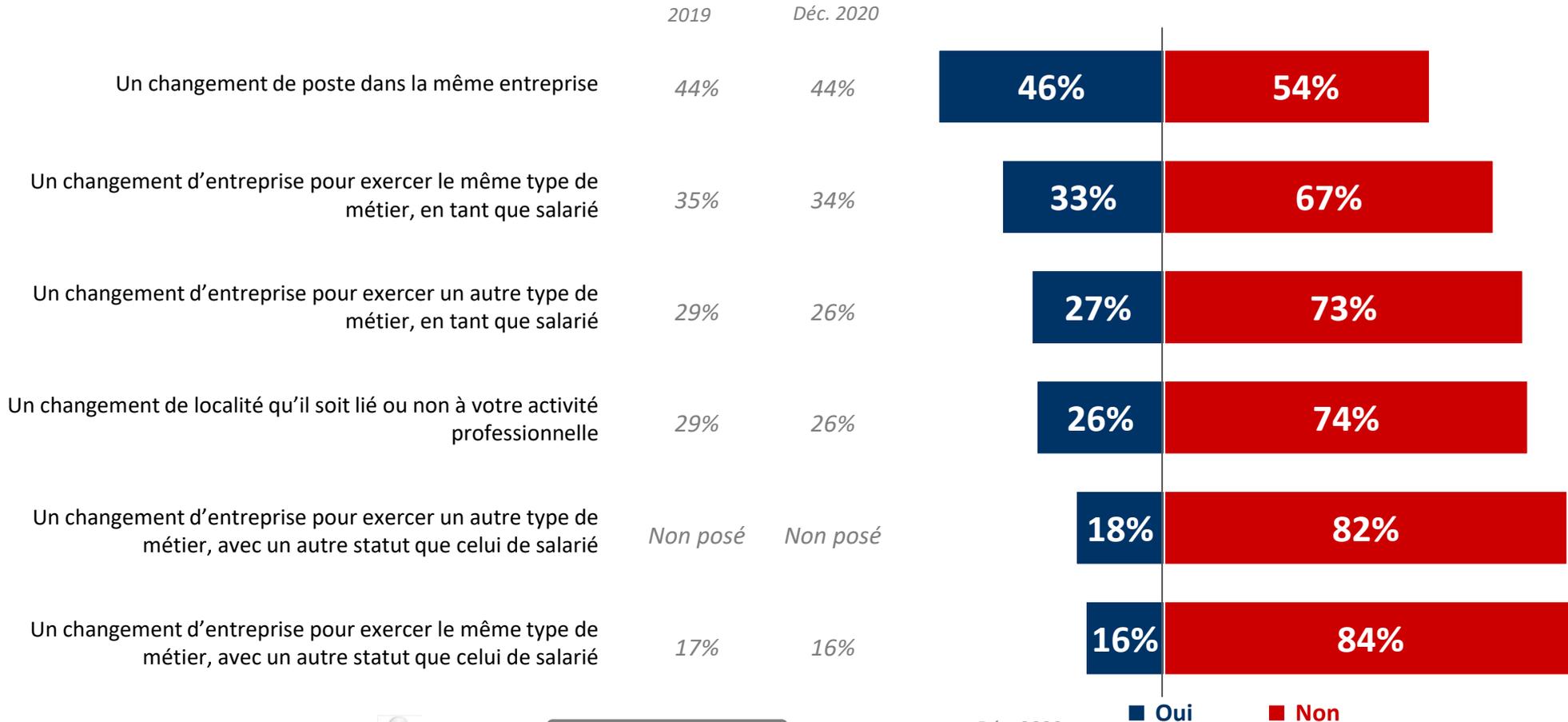


(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

**QUESTION :** Parmi les critères suivants, lequel est le plus susceptible de permettre de vous épanouir professionnellement ?

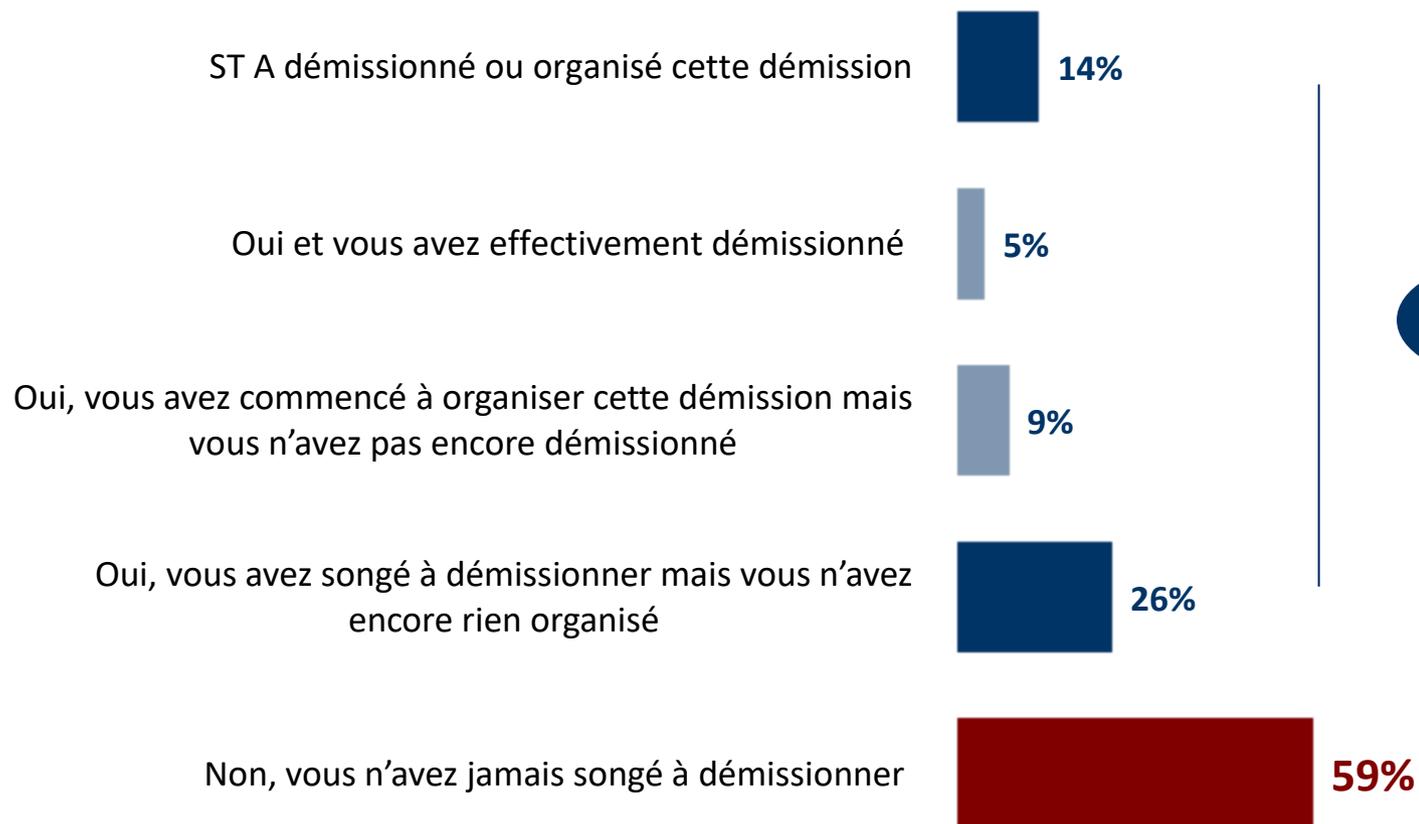


**QUESTION :** Au cours des 2 prochaines années, avez-vous l'intention de vivre une des situations de mobilité suivantes... ?



QUESTION : Ces derniers mois, avez-vous songé à démissionner... ?

Nouvelle question



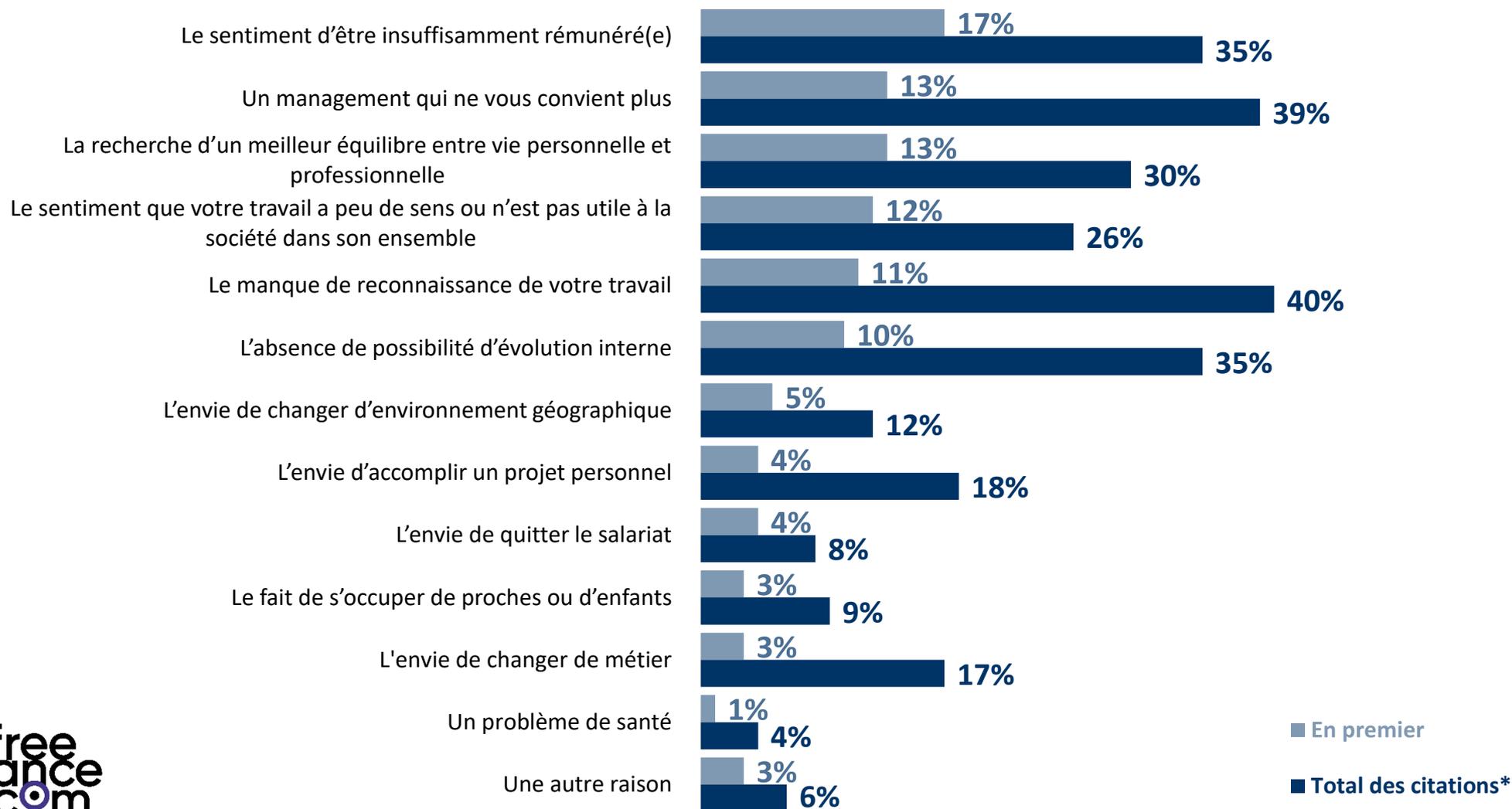
41%

Ont songé à démissionner

**QUESTION :** Parmi les raisons suivantes, lesquelles expliquent le mieux votre envie de démissionner ? En premier ? En second ?

Nouvelle question

Base : A ceux qui ont songé à démissionner ces derniers mois ou prévu de le faire, soit 41% de l'échantillon



(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

## Les cadres du privé aspirent à remettre à sa « juste place » le travail dans leur vie, afin d'avoir le temps de se consacrer à leurs projets personnels

Les enjeux professionnels prioritaires pour les cadres du privé dans un horizon de cinq ans laissent apercevoir un rapport au temps et au travail différent : en effet, la possibilité de concilier vie privée et vie professionnelle apparaît en tête des préoccupations, mentionnée au total par la majorité d'entre eux (53%). Ce sujet est d'autant plus sensible que les cadres exercent un métier propice aux horaires de travail extensibles ainsi qu'à une charge mentale soutenue, qui a été accentuée notamment dans le contexte de généralisation du télétravail depuis mars 2020, avec le brouillage des frontières entre vie intime et vie de bureau.

Les cadres ayant une vie de famille ou une vie de couple sont particulièrement concernés par cet enjeu de conciliation vie privée et vie professionnelle : 56% de ceux qui ont un(e) partenaire estiment ce sujet comme étant le plus essentiel à l'avenir, soit 12 points de plus que pour les célibataires, et 61% de ceux ayant trois enfants ou plus, soit 10 points de plus que ceux n'ayant pas de progéniture.

Dans la même logique, près de quatre cadres du privé sur dix (38%) associent le fait d'avoir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle comme le critère principal d'épanouissement dans leur travail, loin devant d'autres critères plus traditionnels tels que le sentiment de faire un travail utile (22%), ou le fait d'acquérir régulièrement des connaissances (14%). **Le temps est donc une variable de plus en plus précieuse pour les cadres, qui cherchent à se consacrer à leurs proches et à d'autres activités que leur travail : celui-ci n'est d'ailleurs jugé « très important » que par 34% des cadres, loin derrière leur famille (71%), leurs amis et relations (51%), et leurs loisirs (41%),** comme évoqué dans la synthèse consacrée aux grandes transformations à l'œuvre dans la société.

*« Cette relégation au second plan de la place qu'occupe le travail dans la vie des actifs est typique du changement de paradigme à l'œuvre dans la société française depuis plusieurs années, où les loisirs et le temps libre sont de plus en plus recherchés. Cette tendance a été accentuée par la crise sanitaire, qui a bouleversé les priorités des Français. Les cadres du privé sont particulièrement concernés par ces enjeux, et l'on observe chez eux un intérêt moindre pour le statut, les responsabilités et la progression au sein d'une même entreprise, qui constituaient pourtant l'essence de leur travail autrefois. Leurs nouvelles préoccupations (conciliation vie privée et vie professionnelle, autonomie, flexibilité, mobilité géographique...) laissent le champ libre à l'émergence de nouvelles formes d'emploi, comme le freelancing, qui s'inscrit dans l'air du temps pour nombre d'entre eux ».* **Jérôme Fourquet,**  
Directeur du Département Opinion et Stratégies d'entreprise de l'Ifop

## Le champ des possibles est de plus en plus ouvert pour les cadres, qui ont soif de changements professionnels plus ou moins drastiques

**Plus des deux tiers (69%) des 2,9 millions de cadres du privé en France envisagent au moins une mobilité dans les deux prochaines années, c'est-à-dire à une échéance plutôt courte.** Assez logiquement, ils se projettent davantage dans des schémas d'évolution « classique », comme un changement de poste dans la même entreprise (pour 46% d'entre eux), ou un changement d'entreprise pour exercer le même type de métier avec le même statut de salarié (33%), ces deux mobilités permettant le plus souvent de gagner en responsabilité et en rémunération.

Toutefois, d'autres types de mobilité émergent dans des proportions non négligeables, et constituent autant de signes que le champ des possibles s'élargit pour les cadres du privé. Ainsi, un quart d'entre eux (26%) ont l'intention d'expérimenter un changement de localité (lié ou non à leur activité professionnelle), la crise du Covid 19 et les confinements successifs ayant remis à l'ordre du jour pour bon nombre de ménages l'importance du cadre de vie et d'une habitation spacieuse et confortable.

Par ailleurs, 18% songent à effectuer une mobilité plus radicale, consistant à changer d'entreprise pour exercer un autre type de métier, avec un autre statut que celui de salarié. **Cette mobilité, qui s'apparente à une reconversion professionnelle quasi-complète, semble être l'apanage des jeunes, 27% des moins de 35 ans ayant l'intention de la vivre, soit 12 points de plus que leurs aînés.**

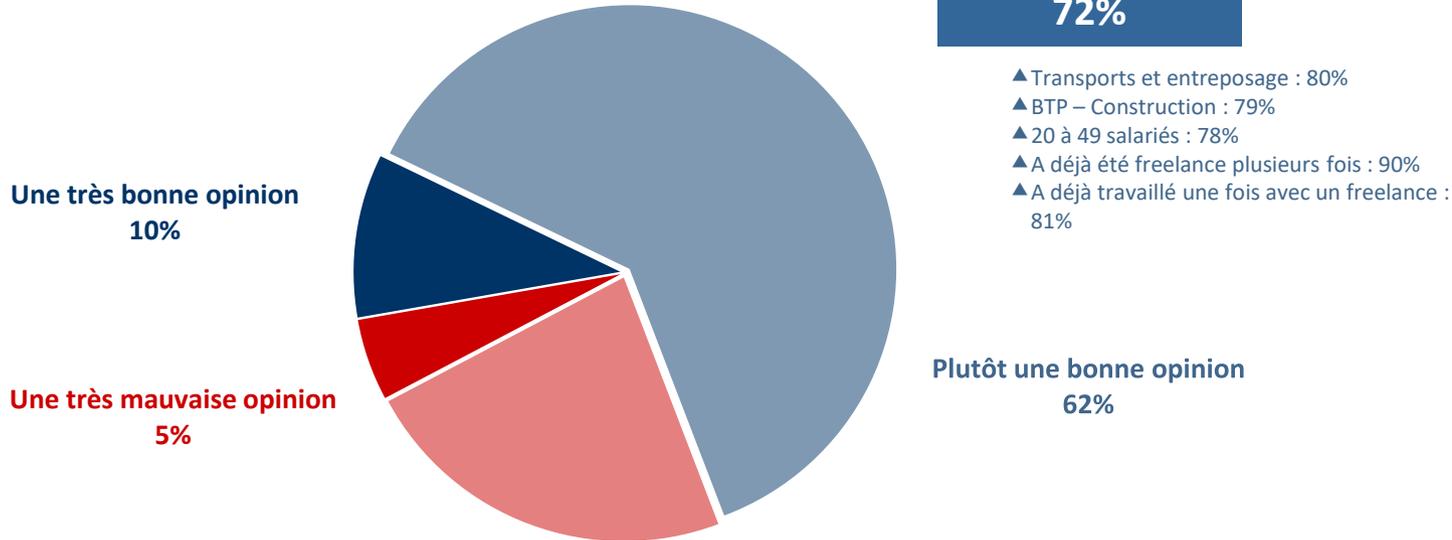
**Autre signe que la situation actuelle des cadres du privé ne convient pas à tous, 41% d'entre eux ont songé à démissionner ces derniers mois.** Même si tous ne passeront pas à l'action – seuls 5% déclarent avoir effectivement démissionné, 9% ayant commencé à organiser cette démission et 26% n'ayant encore rien organisé – **cette présence à l'esprit d'une démission potentielle pour une forte minorité de cadres, 1,2 million ramené à l'ensemble des cadres du privé, éclaire sur leur envie de changement.**

# C | L'image et les représentations associées au statut de Freelance

# L'opinion relative au statut de Freelance

**QUESTION :** Une personne qui a le statut de « freelance » (ou de travailleur indépendant) exerce une activité en toute indépendance. Le freelance se caractérise par le fait qu'il propose son expertise à différents clients et organise seul son temps de travail.

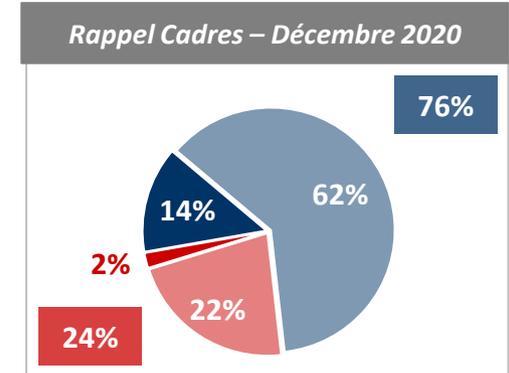
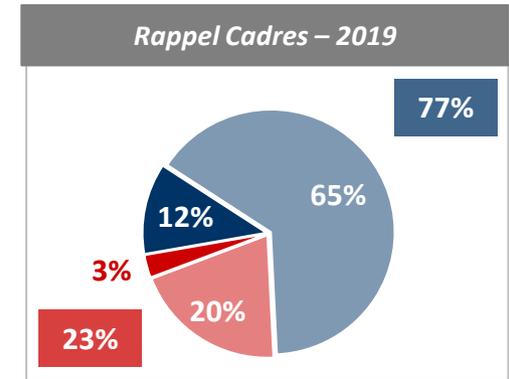
En fonction de votre expérience ou de l'idée que vous vous en faites, quelle opinion avez-vous du statut de « Freelance » ?



**TOTAL**  
Bonne opinion  
72%

- ▲ Transports et entreposage : 80%
- ▲ BTP – Construction : 79%
- ▲ 20 à 49 salariés : 78%
- ▲ A déjà été freelance plusieurs fois : 90%
- ▲ A déjà travaillé une fois avec un freelance : 81%

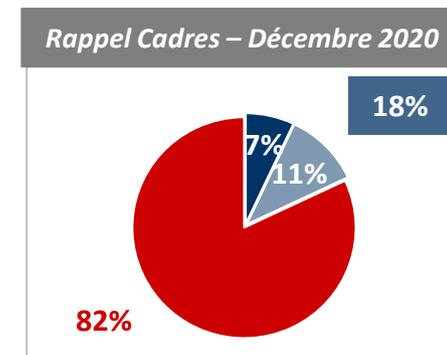
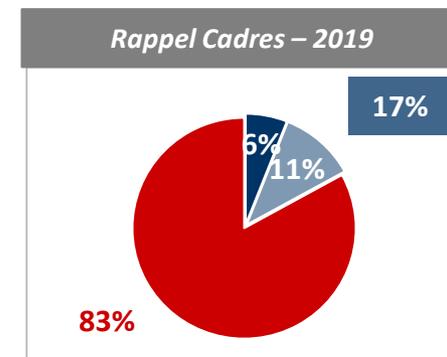
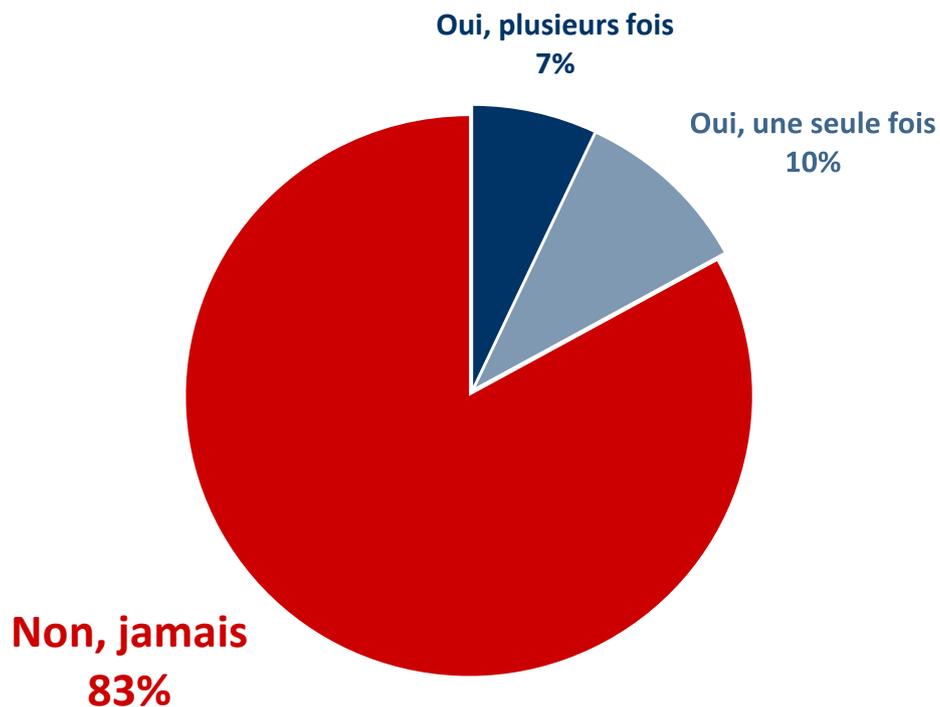
**TOTAL**  
Mauvaise opinion  
28%



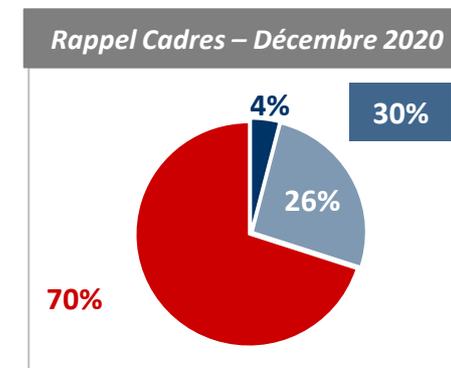
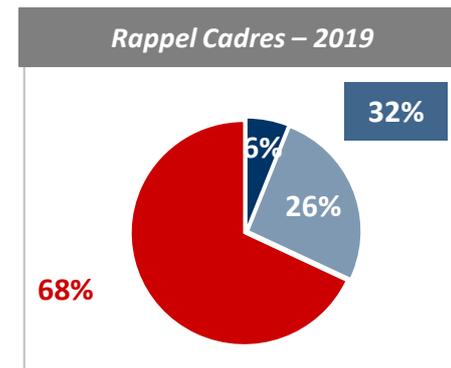
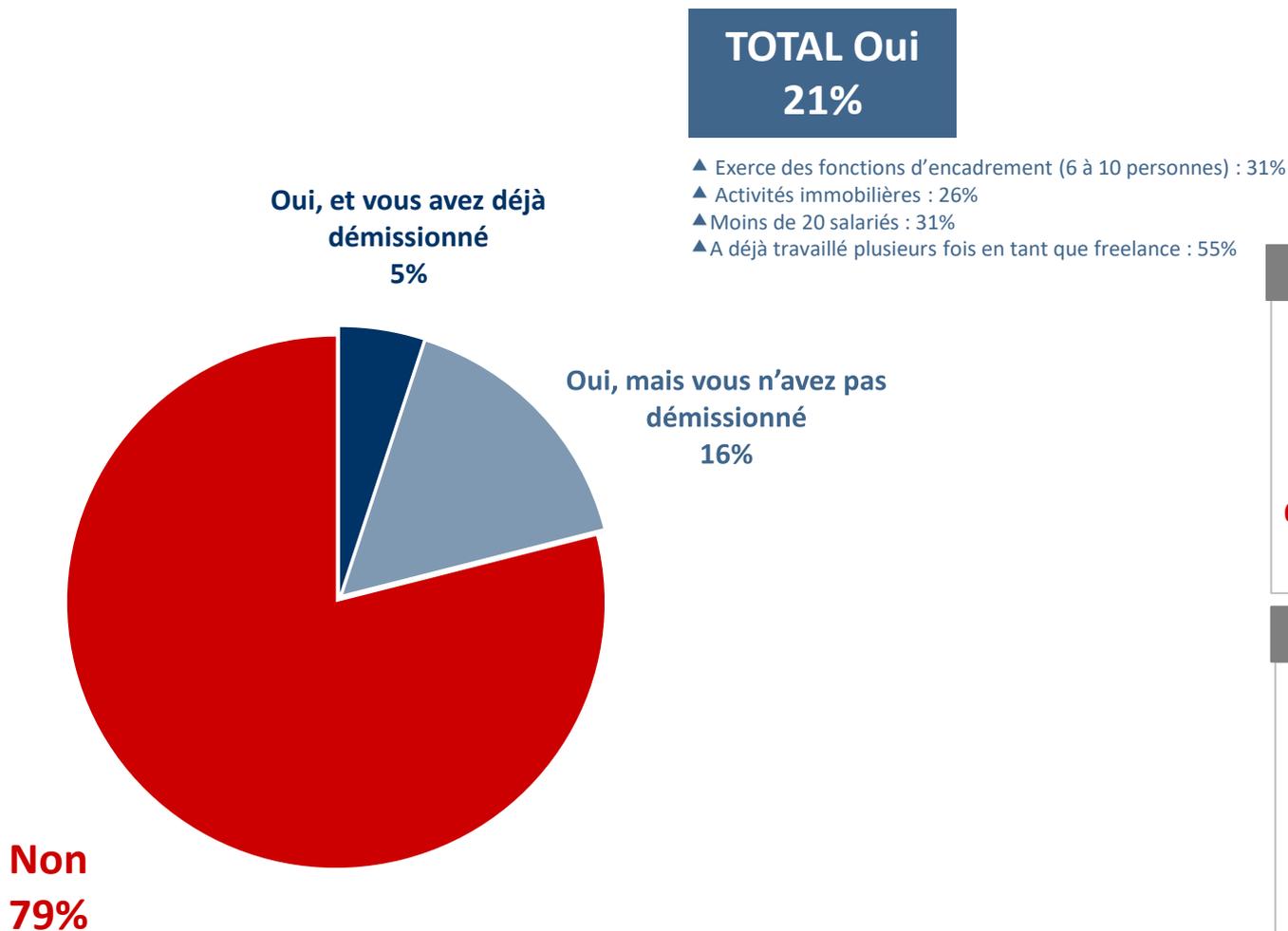
**QUESTION :** Avez-vous déjà exercé une activité professionnelle en tant que « Freelance » ?

**TOTAL Oui**  
**17%**

- ▲ Exerce des fonctions d'encadrement (6 à 10 personnes) : 30%
- ▲ Information et communication : 26%
- ▲ Administration : 30%
- ▲ Moins de 20 salariés : 35%
- ▲ Intéressé pour travailler en tant que freelance à l'avenir : 32%

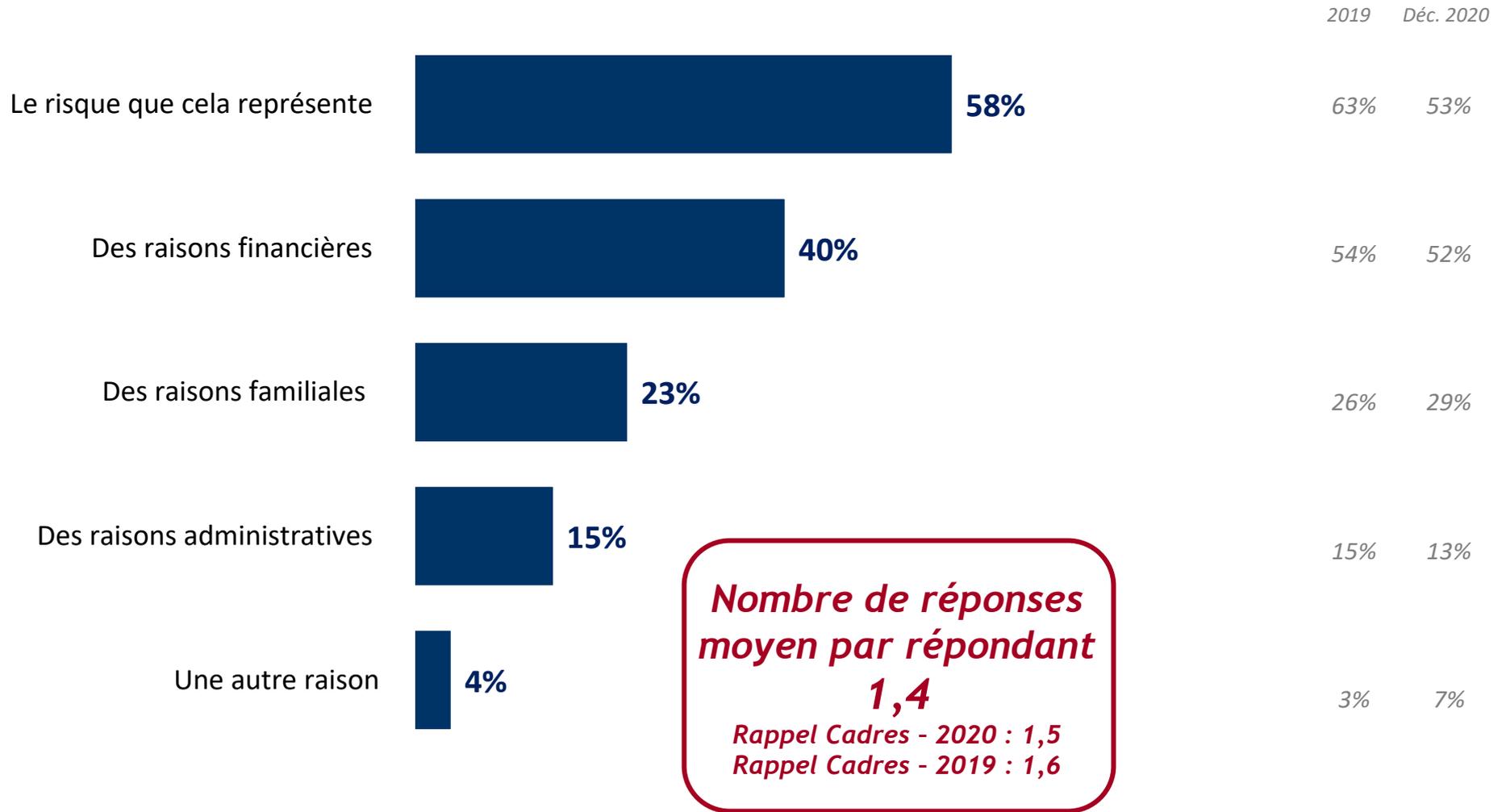


**QUESTION :** Et avez-vous déjà songé à démissionner de votre emploi actuel ou d'un emploi précédent pour travailler en Freelance ?



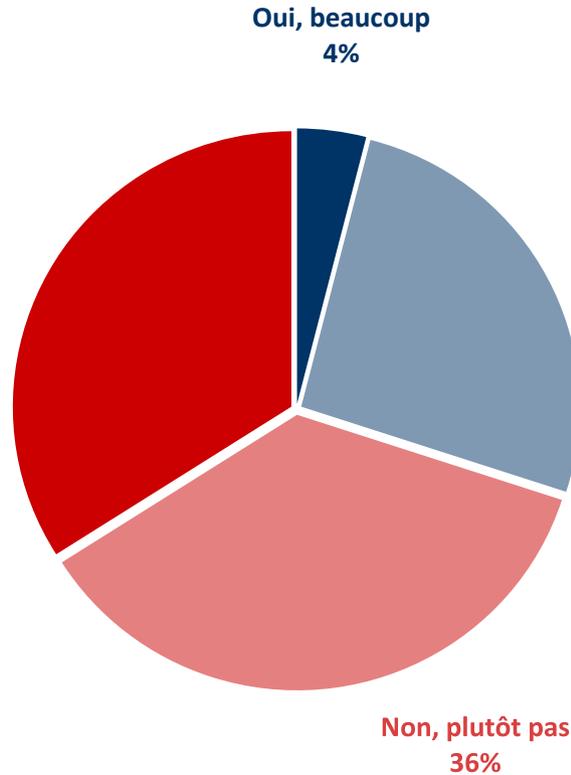
**QUESTION :** Pour quelles raisons n'avez-vous finalement pas démissionné pour travailler en Freelance ?

Base : à ceux qui ont songé à démissionner mais qui ne l'ont pas fait, soit 16% des personnes interrogées



(\* Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

**QUESTION :** Seriez-vous intéressé à l'avenir pour travailler en Freelance ?

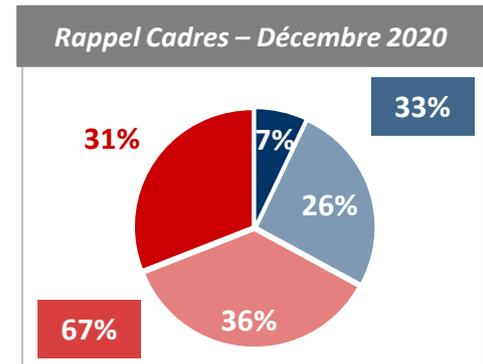
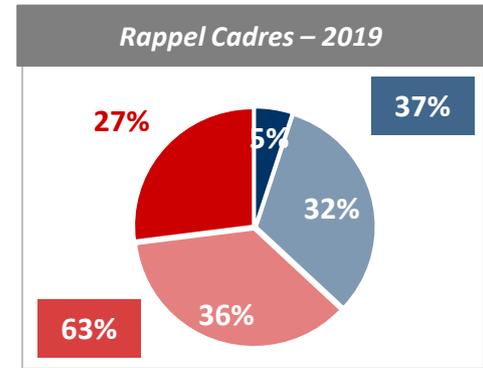


**TOTAL Oui**  
30%

- ▲ Moins de 35 ans : 41%
- ▲ Encadre plus de 10 personnes : 37%
- ▲ Ancienneté dans l'entreprise (6 à 10 ans) : 37%
- ▲ Transports et entreposage : 41%

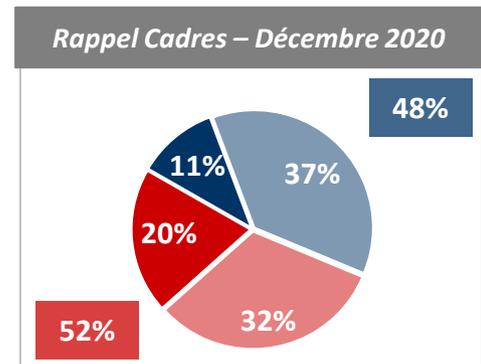
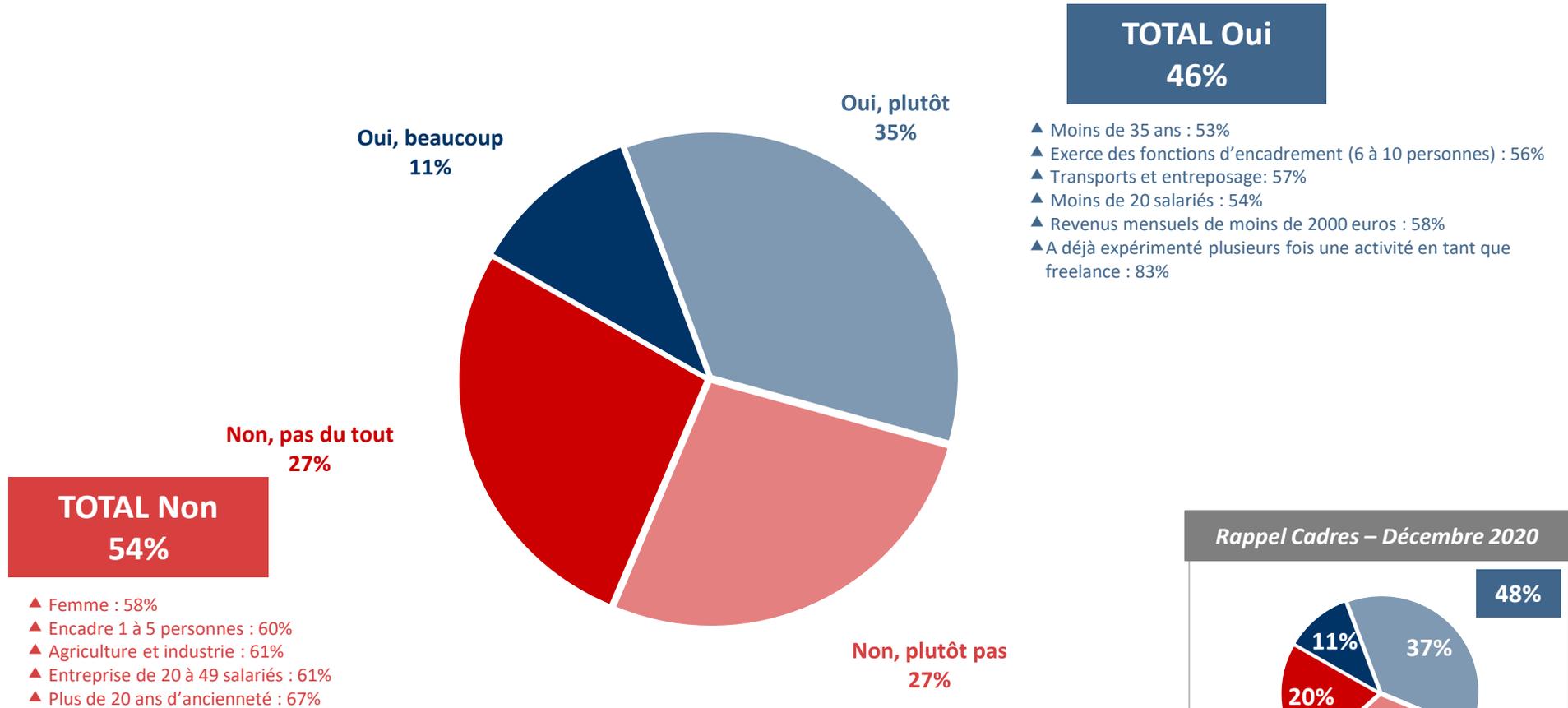
**TOTAL Non**  
70%

- ▲ 50 ans et plus : 78%
- ▲ Pas de fonctions d'encadrement : 73%
- ▲ BTP-Construction : 73%
- ▲ Plus de 20 ans d'ancienneté : 82%
- ▲ 1 personne dans le foyer : 78%



# L'intérêt pour la possibilité de conserver son emploi actuel à mi-temps et de pouvoir en même temps être freelance à mi-temps

**QUESTION :** Si vous aviez la possibilité de conserver votre emploi actuel à mi-temps et de pouvoir être en même temps freelance à mi-temps, seriez-vous intéressé par cette organisation de travail ?



**QUESTION :** Parmi les atouts suivants, lequel correspond le mieux à l'idée que vous vous faites du travail en Freelance ?  
En premier ? En second ?

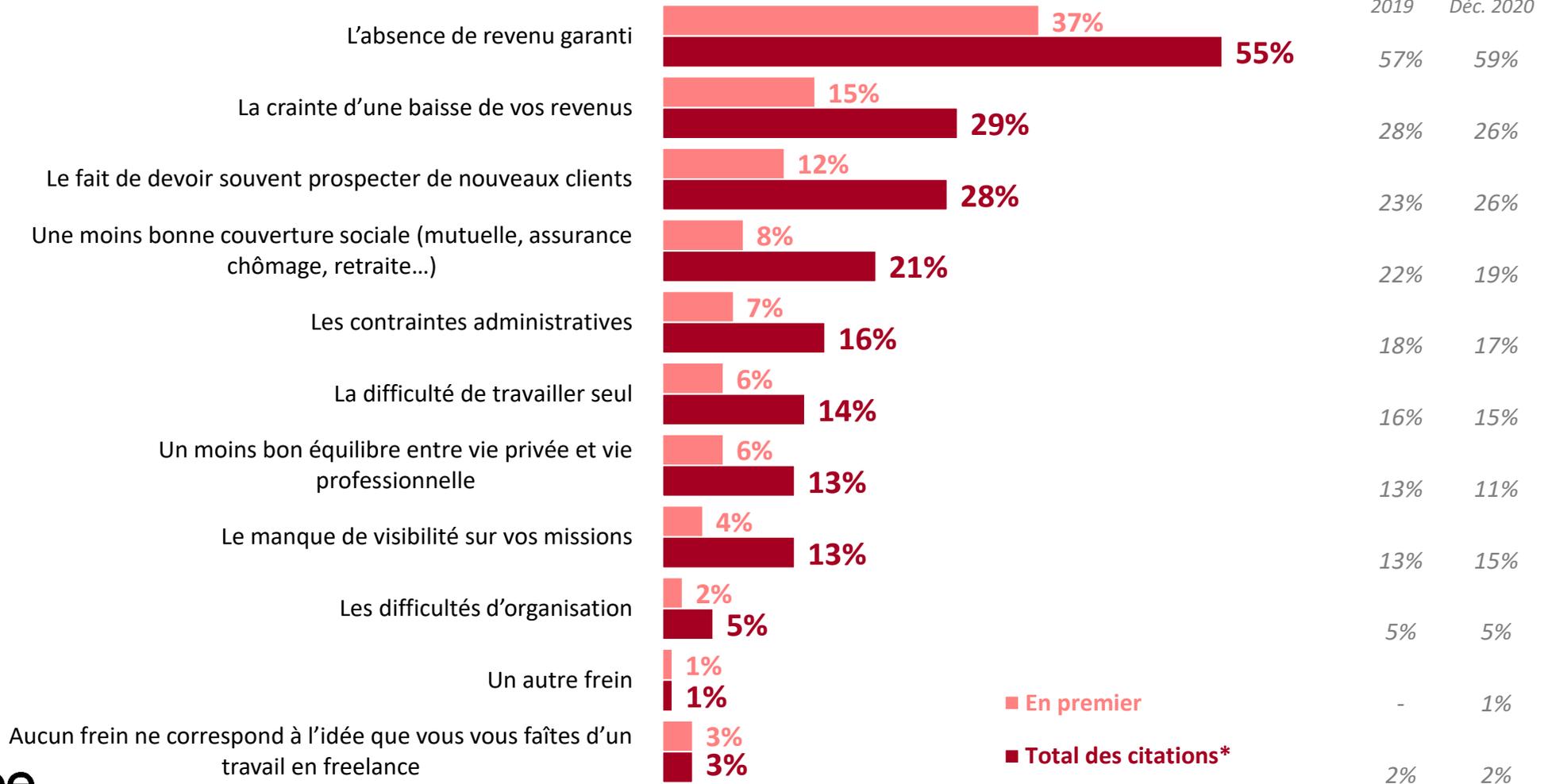
Rappel  
« Total des citations »



(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

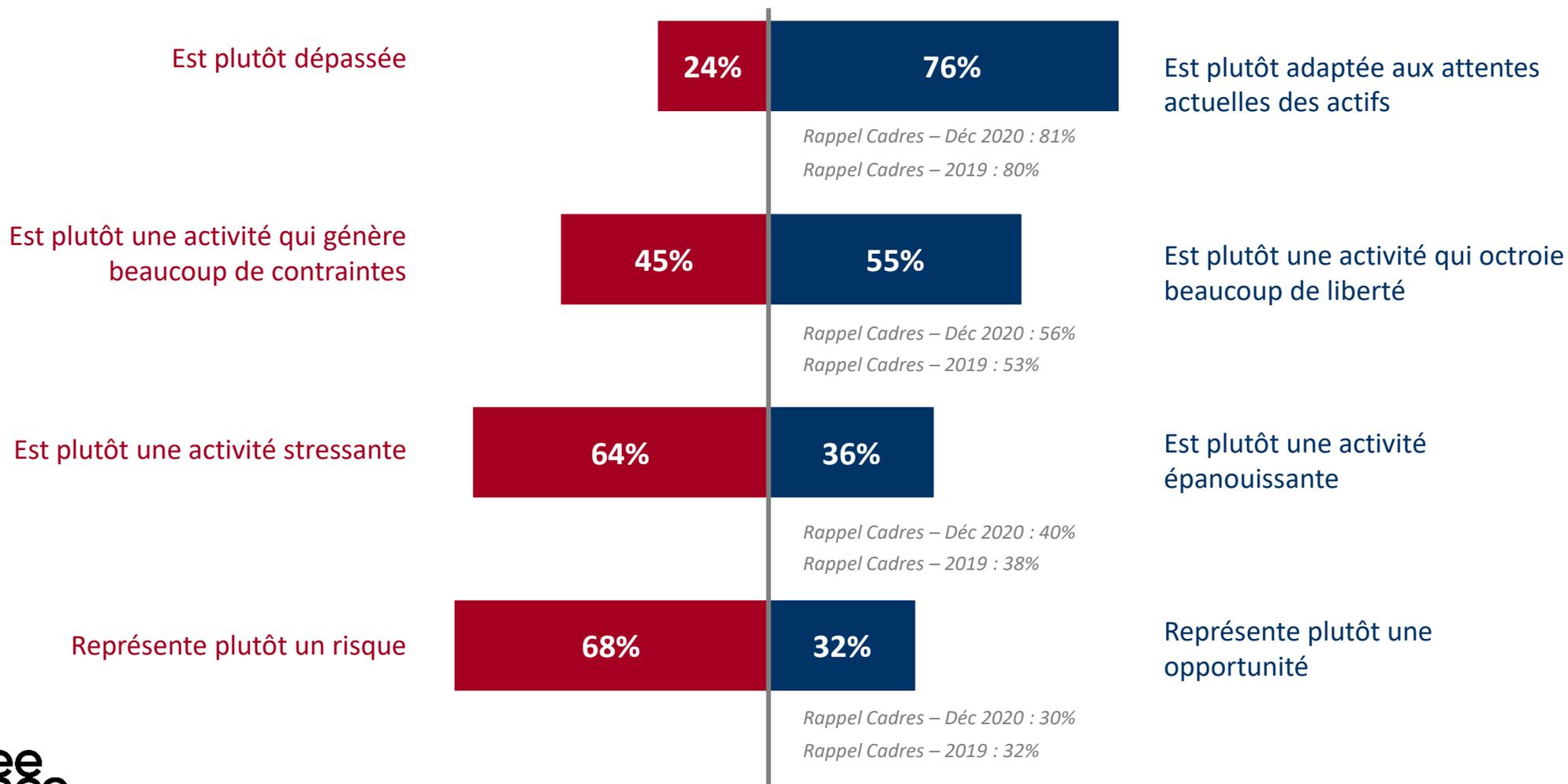
**QUESTION :** Et parmi les freins suivants, lequel correspond le mieux à l'idée que vous vous faites du travail en Freelance ?  
En premier ? En second ?

Rappel  
« Total des citations »

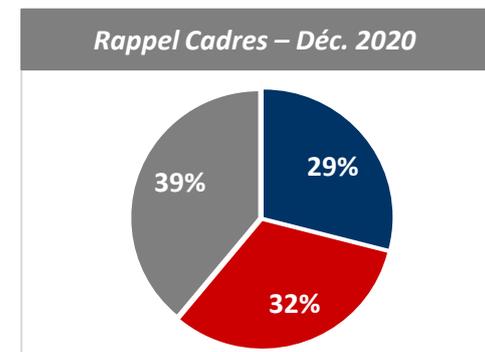
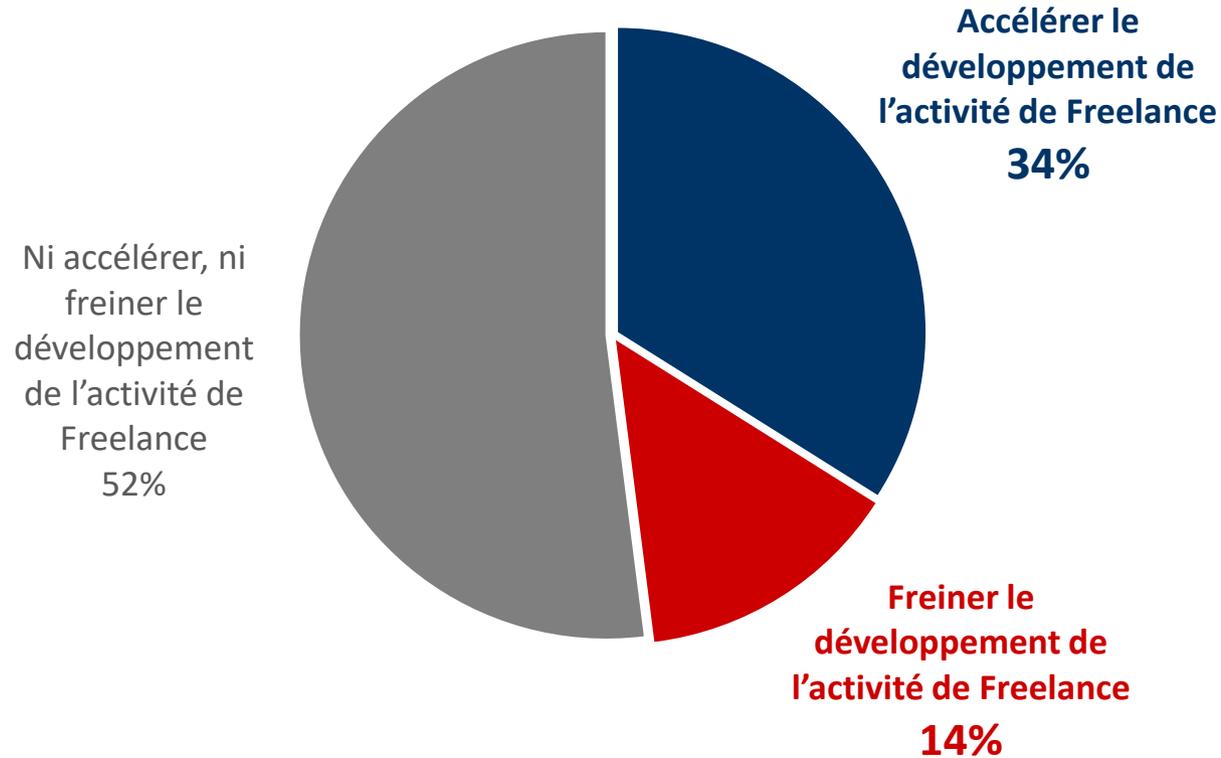


(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

**QUESTION :** Et diriez-vous que l'activité de Freelance... ?

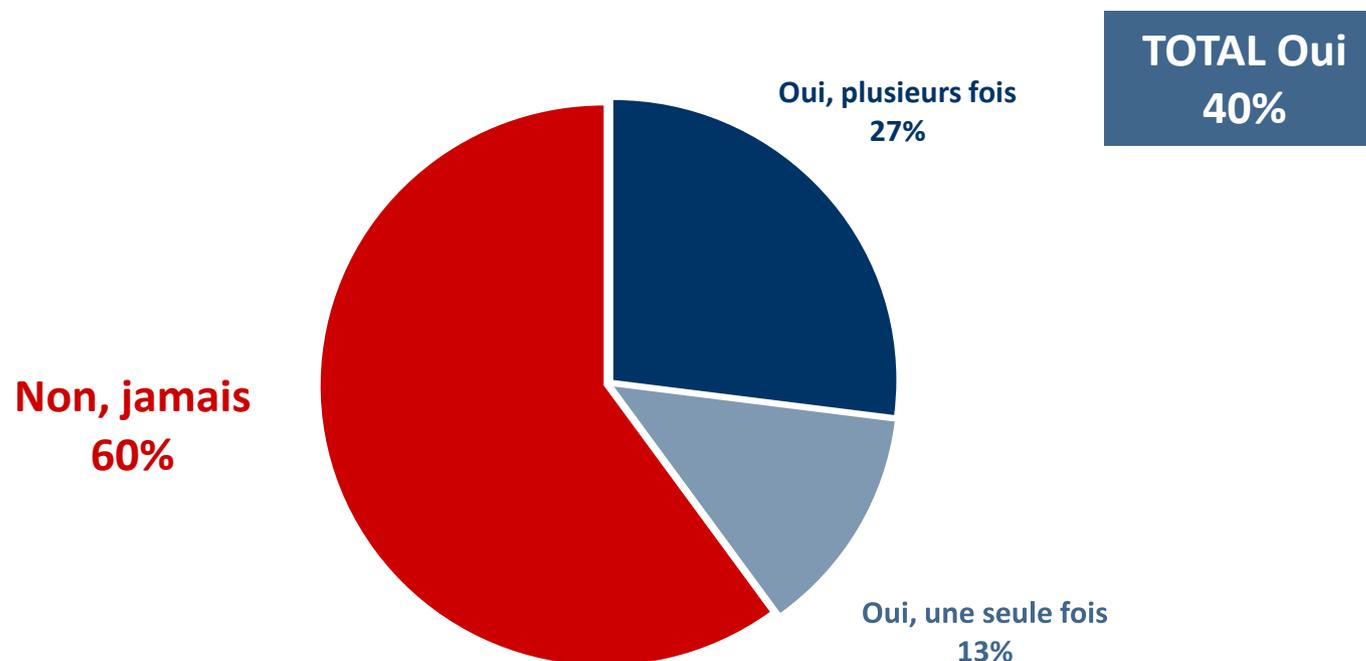


**QUESTION :** Selon vous, le contexte économique et social des prochains mois va-t-il plutôt... ?



QUESTION : Avez-vous déjà travaillé avec un freelance...

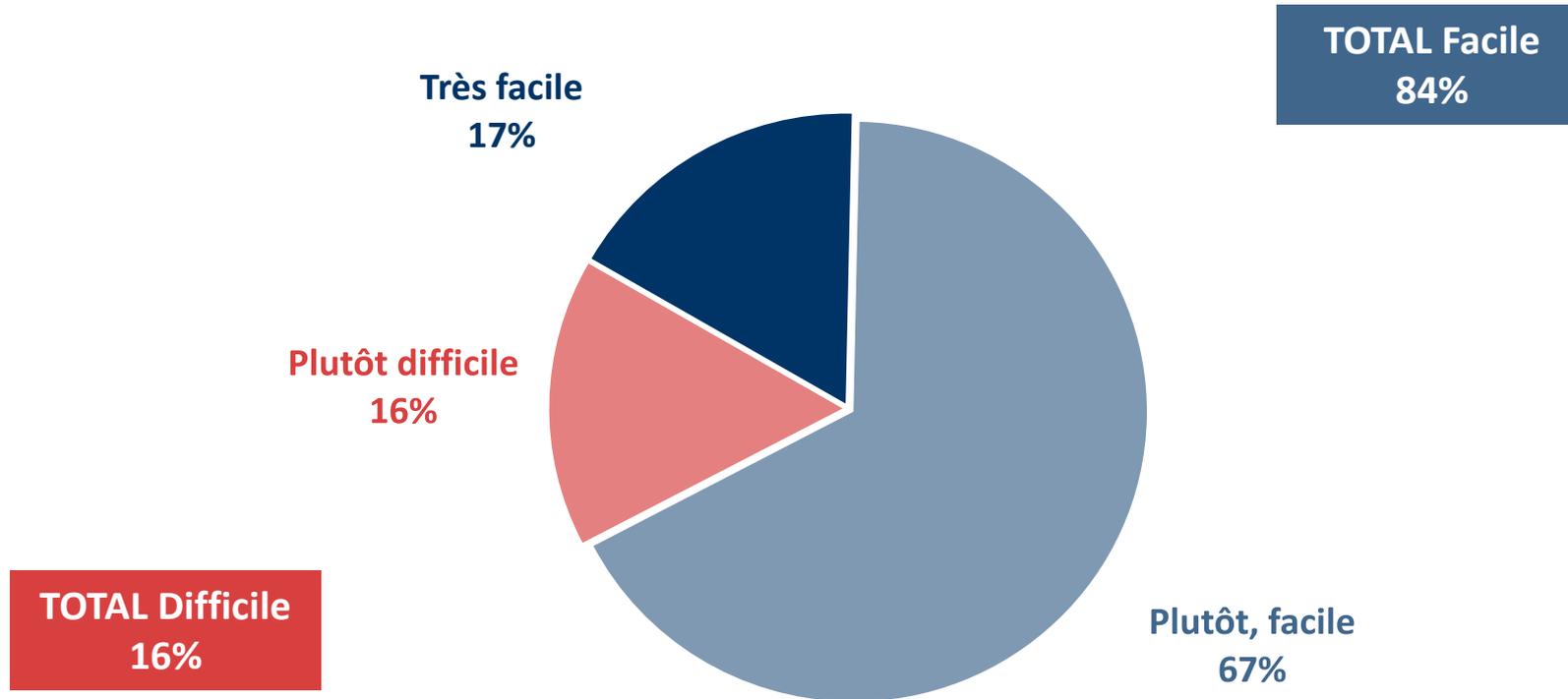
Nouvelle question



**QUESTION :** Diriez-vous qu'il est facile ou difficile de travailler avec un freelance ?

Base : A ceux qui ont déjà travaillé avec un freelance, soit 40% de l'échantillon

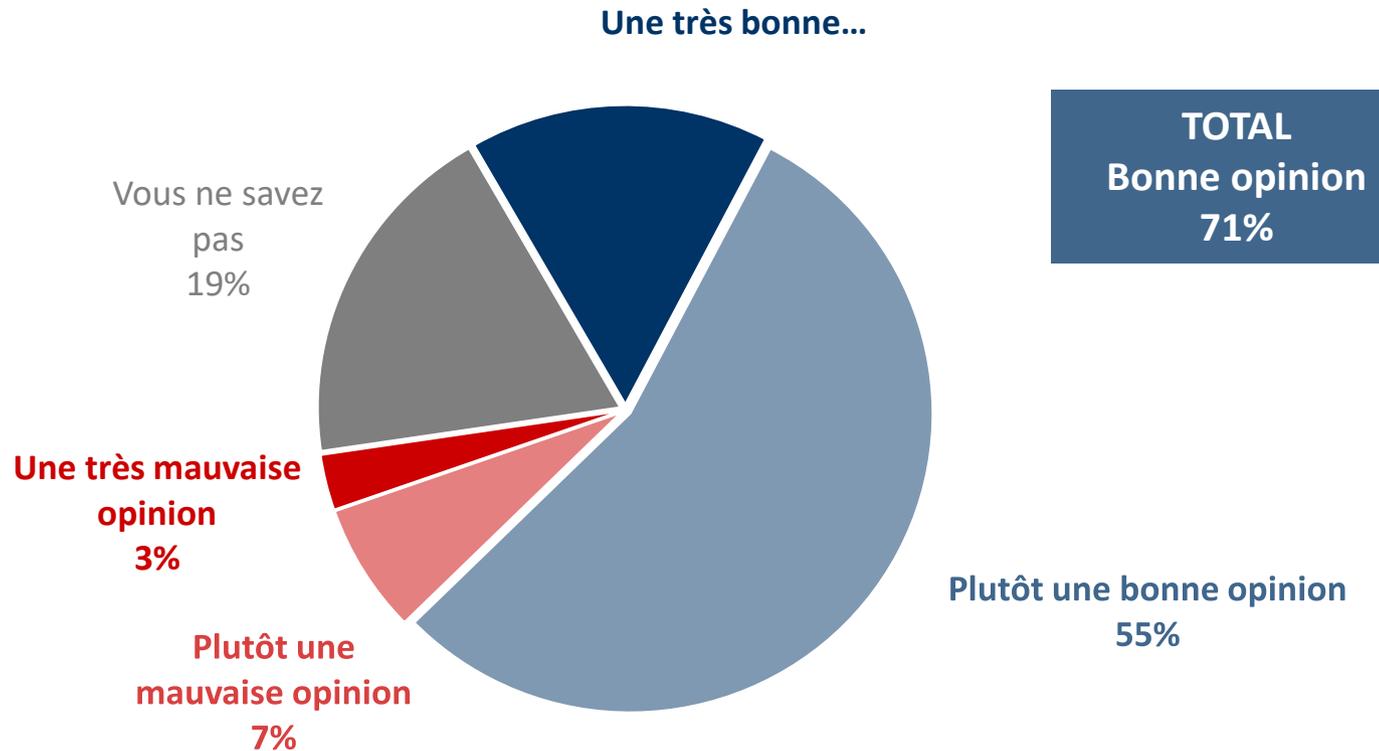
Nouvelle question



**QUESTION :** Emmanuel Macron a annoncé le 16 septembre dernier la mise en place d'un vaste plan de soutien aux travailleurs indépendants. Parmi les 20 mesures prévues figurent la création d'un statut juridique unique de l'entrepreneur individuel, la simplification du régime de protection sociale, ou encore un élargissement des possibilités de reconversion ou de formation des indépendants.

Quelle opinion avez-vous de ce plan de soutien aux indépendants ?

Nouvelle question



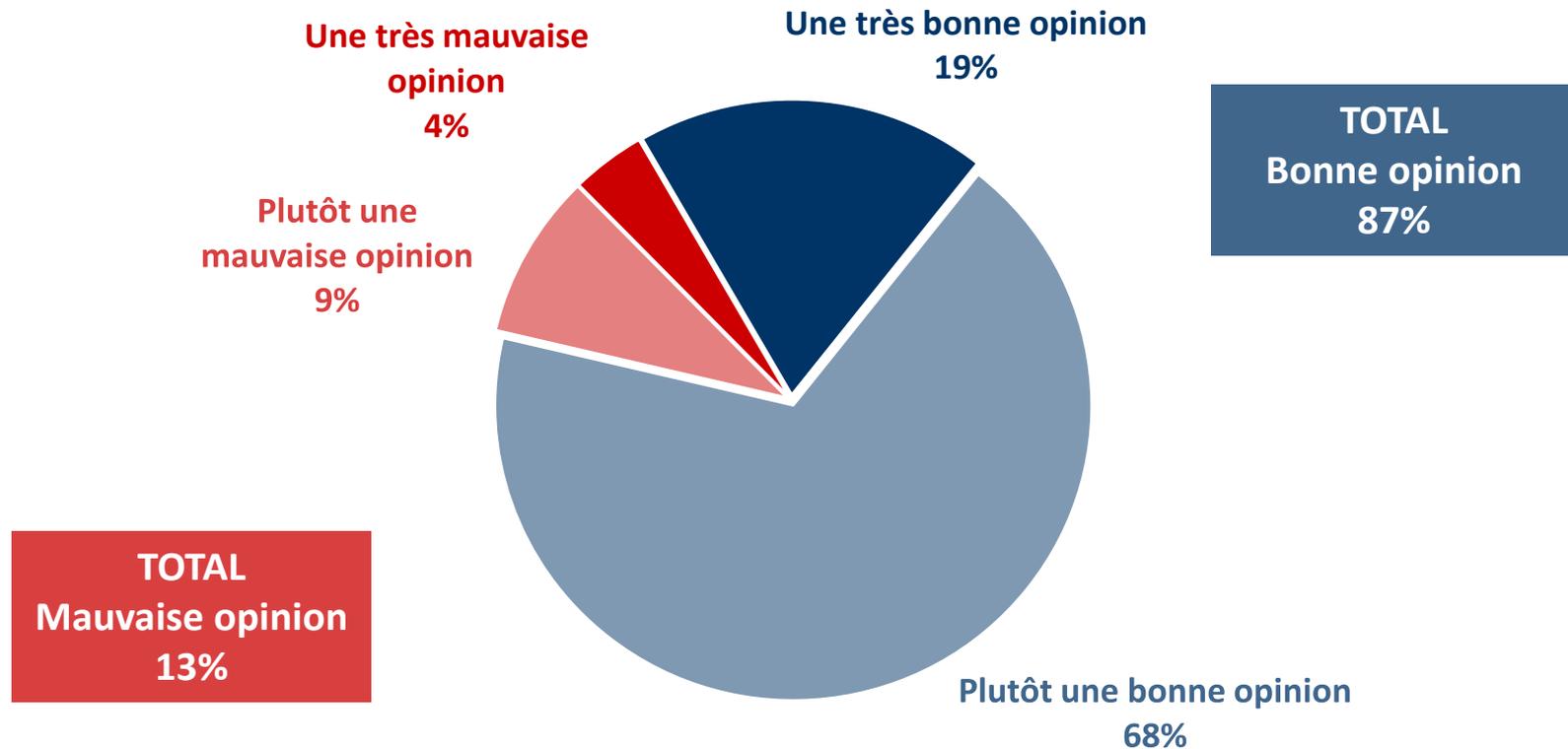
**TOTAL**  
Mauvaise opinion  
10%

**TOTAL**  
Bonne opinion  
71%

**QUESTION :** Emmanuel Macron a annoncé le 16 septembre dernier la mise en place d'un vaste plan de soutien aux travailleurs indépendants. Parmi les 20 mesures prévues figurent la création d'un statut juridique unique de l'entrepreneur individuel, la simplification du régime de protection sociale, ou encore un élargissement des possibilités de reconversion ou de formation des indépendants.

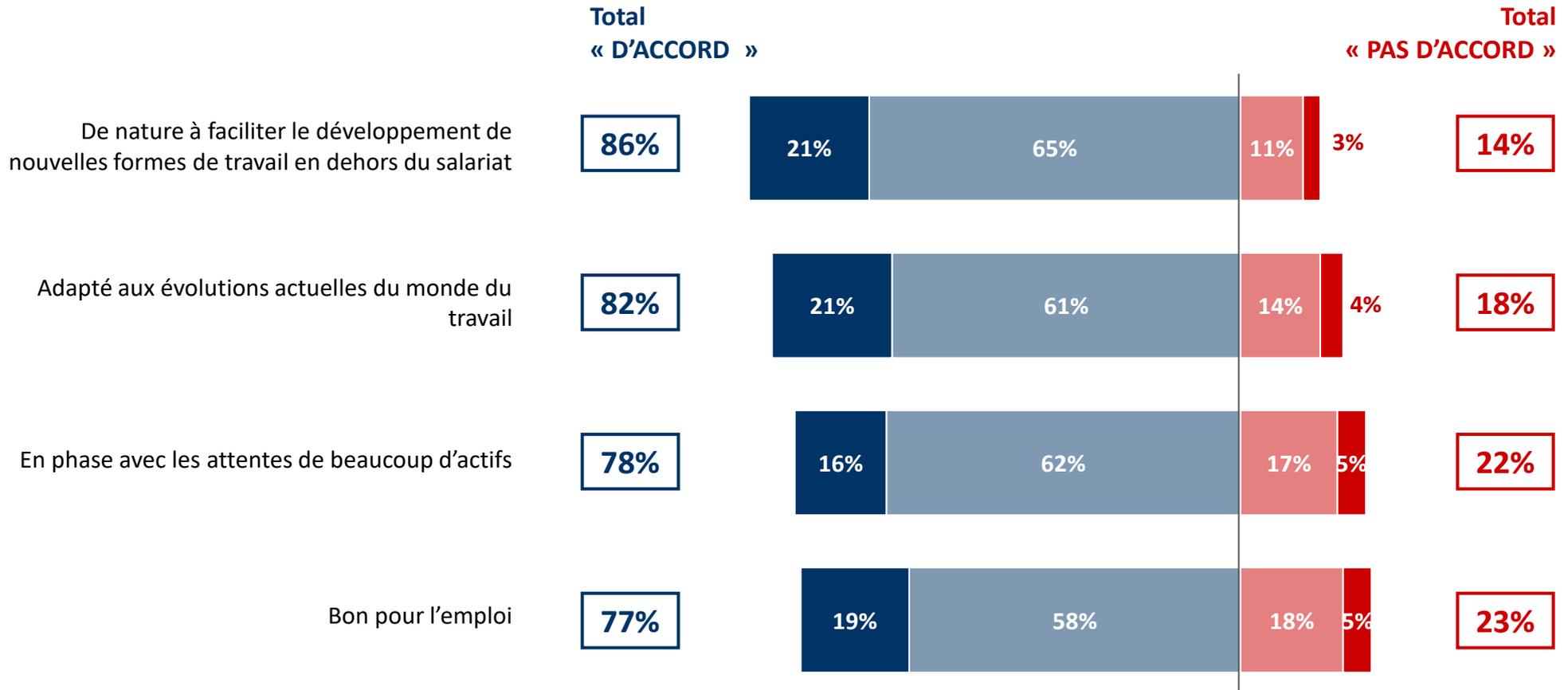
Quelle opinion avez-vous de ce plan de soutien aux indépendants ?

## Base concernés



**QUESTION :** Plus précisément, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune des affirmations suivantes concernant ce plan de soutien aux indépendants ?  
Le plan de soutien aux indépendants est...

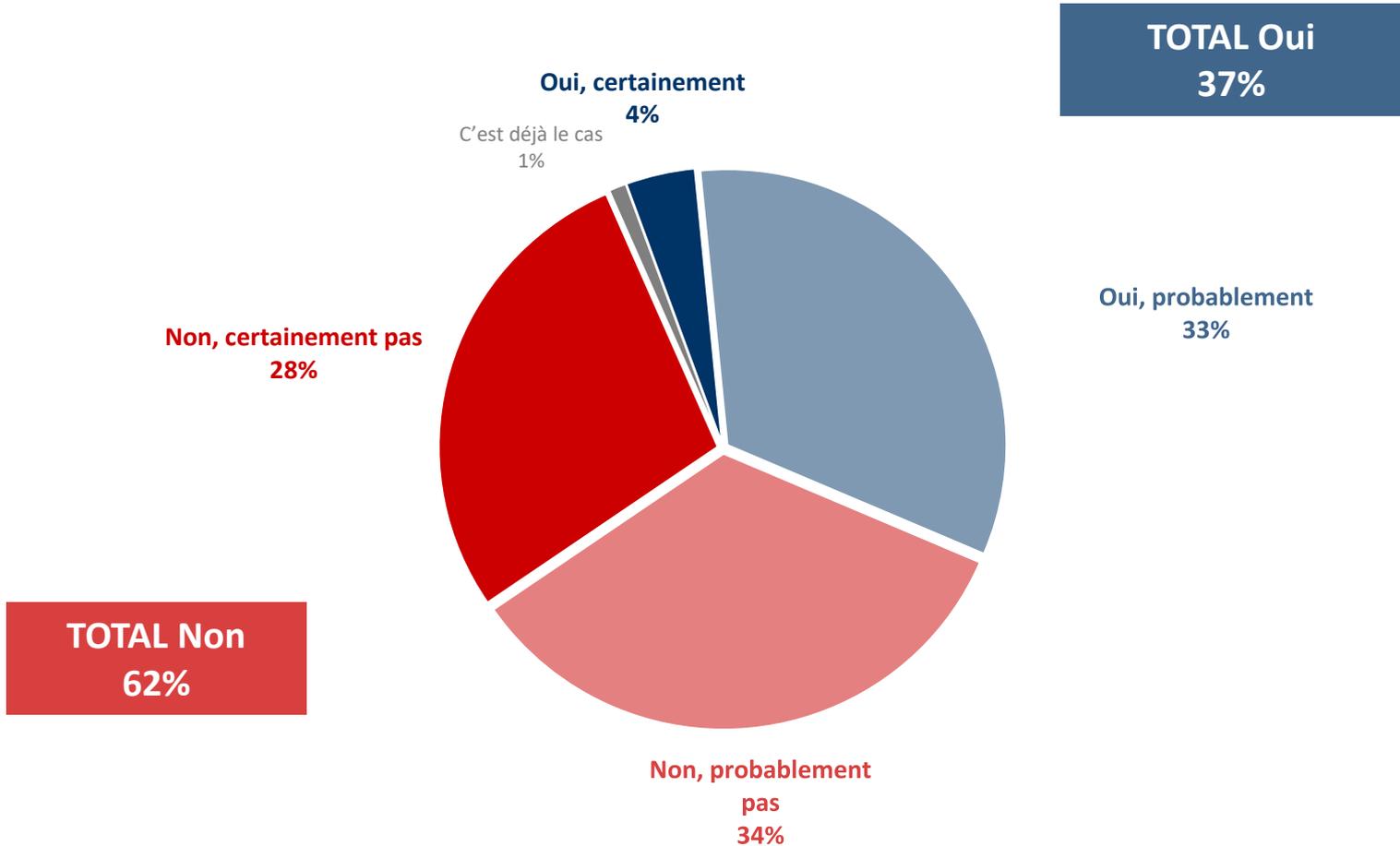
Nouvelle question



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas d'accord du tout

**QUESTION :** Et ces mesures pourraient-elles être de nature à vous encourager à devenir freelance ou travailleur indépendant ?

[Nouvelle question](#)



**Les cadres du privé portent un regard ambivalent sur le travail indépendant, et seraient moins frileux de sauter le pas dans le cadre d'une organisation hybride du travail : mi freelancing, mi salarié**

**Le travail en freelancing conserve une opinion favorable aux yeux des cadres du privé, 72% en ayant une bonne image, et 30% se déclarant intéressés pour travailler en tant que travailleurs indépendants à l'avenir. Cet intérêt est d'ailleurs majoritaire chez les personnes ayant déjà été freelances elles-mêmes (58%), preuve d'une expérience réussie qui a vocation à être réitérée.**

**Les atouts reconnus au freelancing tournent surtout autour de l'autonomie et de la plus grande liberté qu'il rend possible** (liberté d'organiser son temps comme on le souhaite, de choisir ses missions, de travailler davantage sur des sujets que l'on apprécie), chacune de ces notions étant citée par plus de 20% des cadres du privé au total pour décrire l'idée qu'ils se font du travail en freelance. Toutefois, l'absence de revenus garantis en constitue le principal frein pour la majorité des interviewés (55%), ainsi que, en filigrane, la crainte d'un temps de travail allongé du fait de la multiplicité des tâches à accomplir : devoir souvent prospecter de nouveaux clients, les contraintes administratives, la difficulté de travailler seul, un moins bon équilibre entre vie privée et professionnelle...

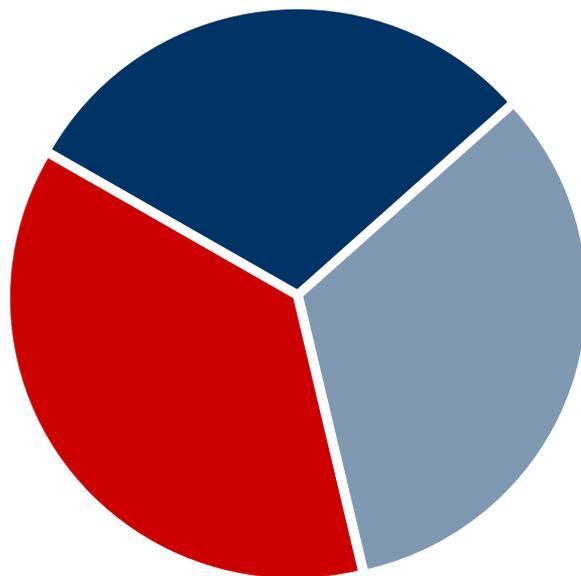
**La possibilité de concilier travail en freelance à mi-temps, et travail en tant que salarié à mi-temps, apparaît dès lors comme un bon compromis, un peu moins d'un cadre du privé sur deux (46%) se déclarant séduit par cette organisation du travail.** En effet, celle-ci permettrait de rassurer les cadres encore hésitants, en leur offrant la liberté et l'autonomie propres au freelancing, et la stabilité financière encore profondément associée au statut de salarié.

# **D | Focus sur la notoriété et l'image du portage salarial**

**QUESTION :** Avez-vous déjà entendu parler du portage salarial ?

Oui et vous voyez  
précisément de quoi il s'agit  
30%

**Non**  
37%

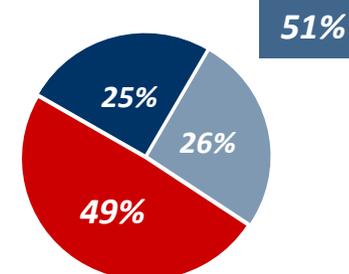


**TOTAL Oui**  
63%

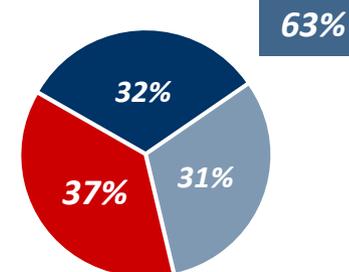
- ▲ 50 ans et plus : 67%
- ▲ Encadre plus de 10 personnes : 70%
- ▲ Information et communication : 67%
- ▲ Moins de 20 salariés : 67%
- ▲ A déjà expérimenté au moins une activité en tant que freelance : 85%

Oui mais vous ne voyez  
pas précisément de quoi  
il s'agit  
33%

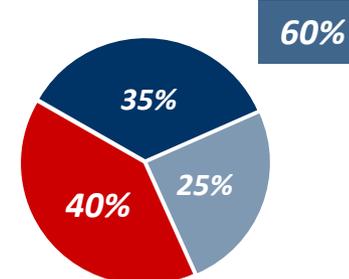
*Rappel Cadres et profession  
intellectuelle supérieure  
2018*



*Rappel Cadres - 2019*



*Rappel Cadres - Déc. 2020*

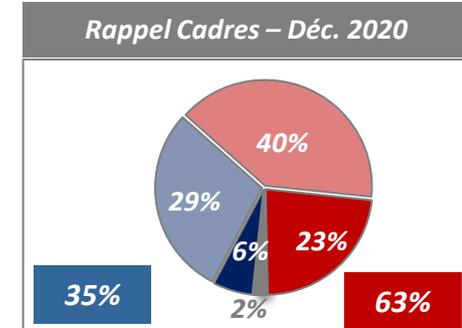
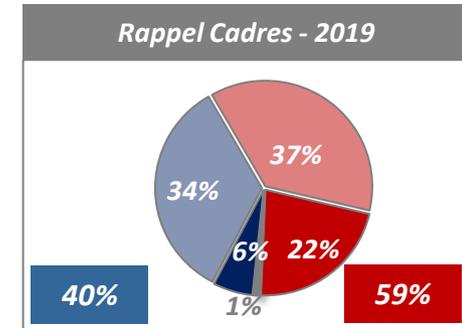
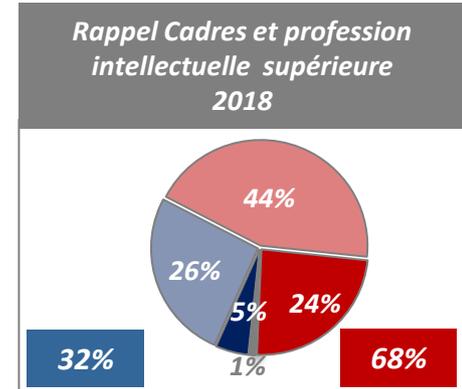
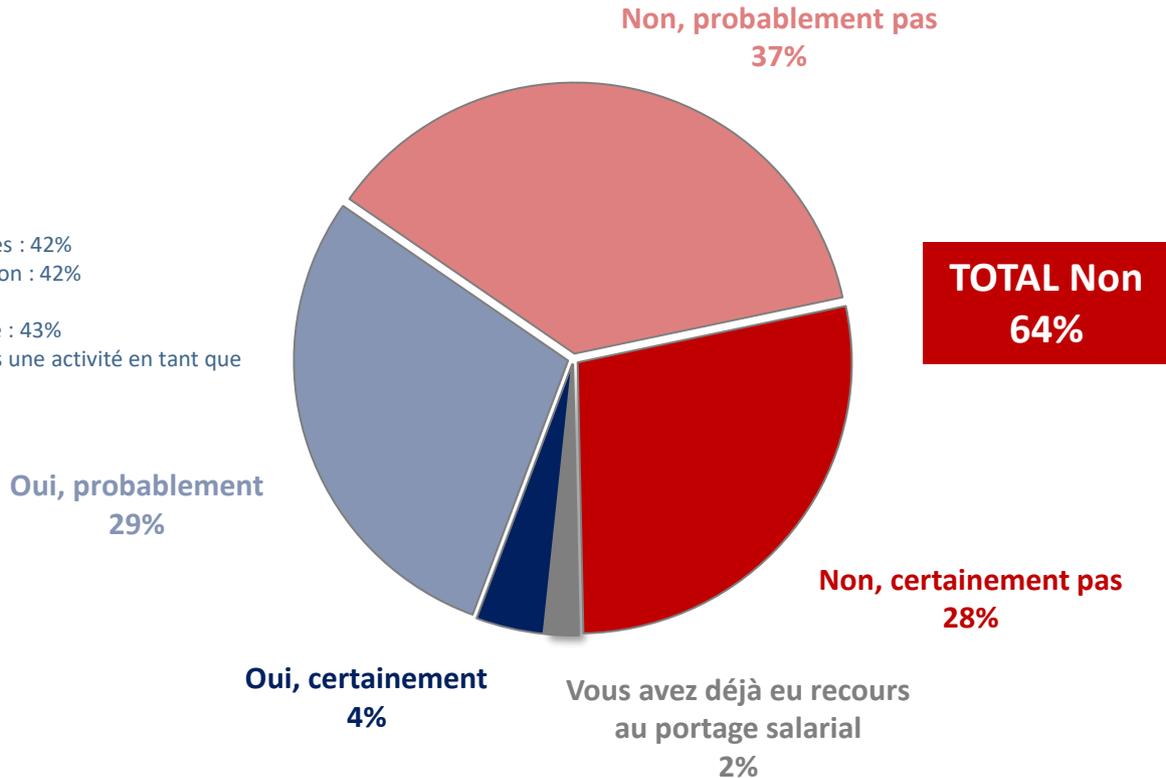


**Remise en niveau (pour tous)** : Le portage salarial permet à un travailleur indépendant d'exercer une activité indépendante (sous forme de missions, avec le choix du client, la définition de sa mission, de son taux journalier, du temps et du lieu de travail), ou encore de tester un projet entrepreneurial, tout en bénéficiant du statut de salarié avec les avantages associés et notamment les protections sociales, chômage, retraite, maladie. De l'autre côté, le portage salarial permet aux entreprises de recourir à un réseau d'indépendants et ainsi d'adapter facilement leurs effectifs à leurs besoins.

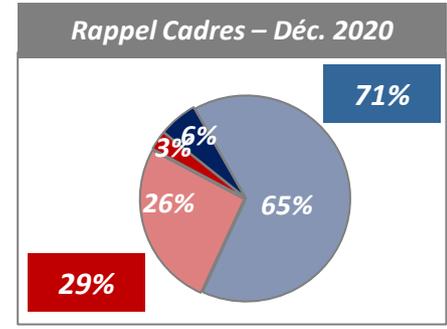
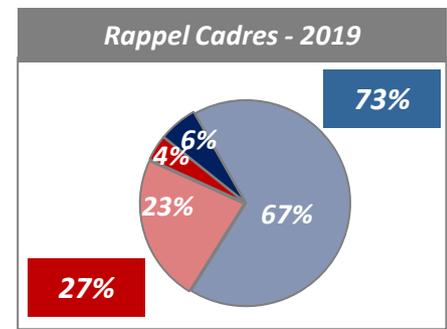
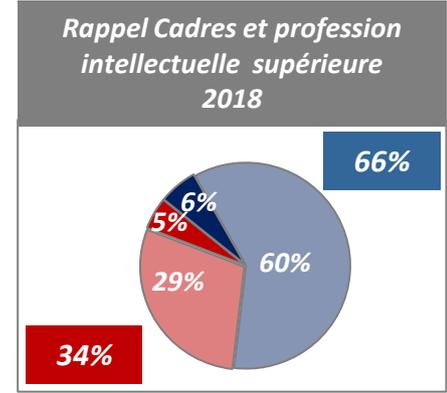
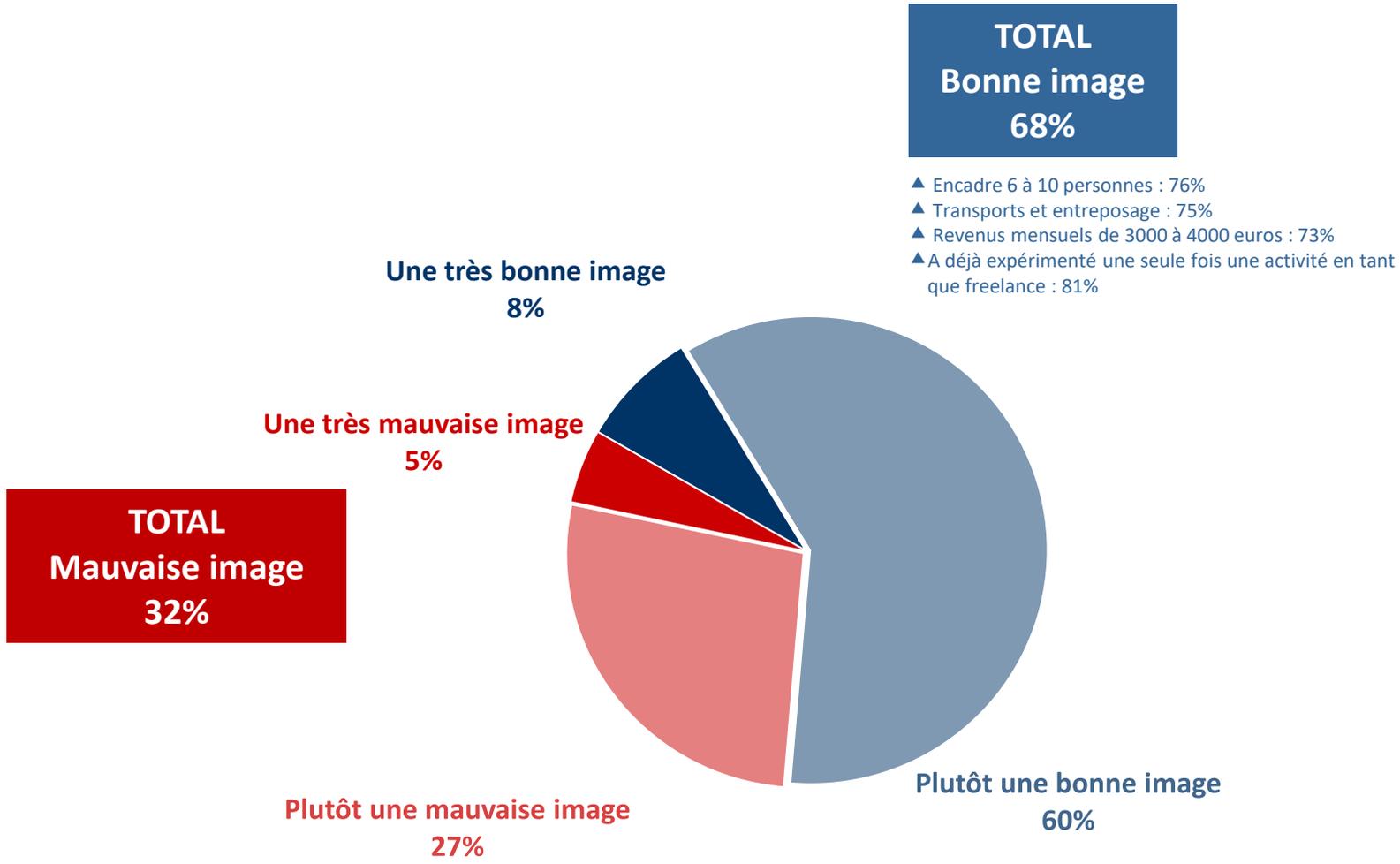
**QUESTION :** Pourriez-vous expérimenter le portage salarial dans un horizon de 5 ans ?

**TOTAL Oui**  
33%

- ▲ Encadre plus de 10 personnes : 42%
- ▲ Information et communication : 42%
- ▲ 50 à 249 salariés : 39%
- ▲ Moins de 2 ans d'ancienneté : 43%
- ▲ A déjà expérimenté au moins une activité en tant que freelance : 51%



**QUESTION :** En fonction de votre expérience ou de l'idée que vous vous en faites, avez-vous une bonne ou une mauvaise image du portage salarial ?



**QUESTION :** Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant le portage salarial ?

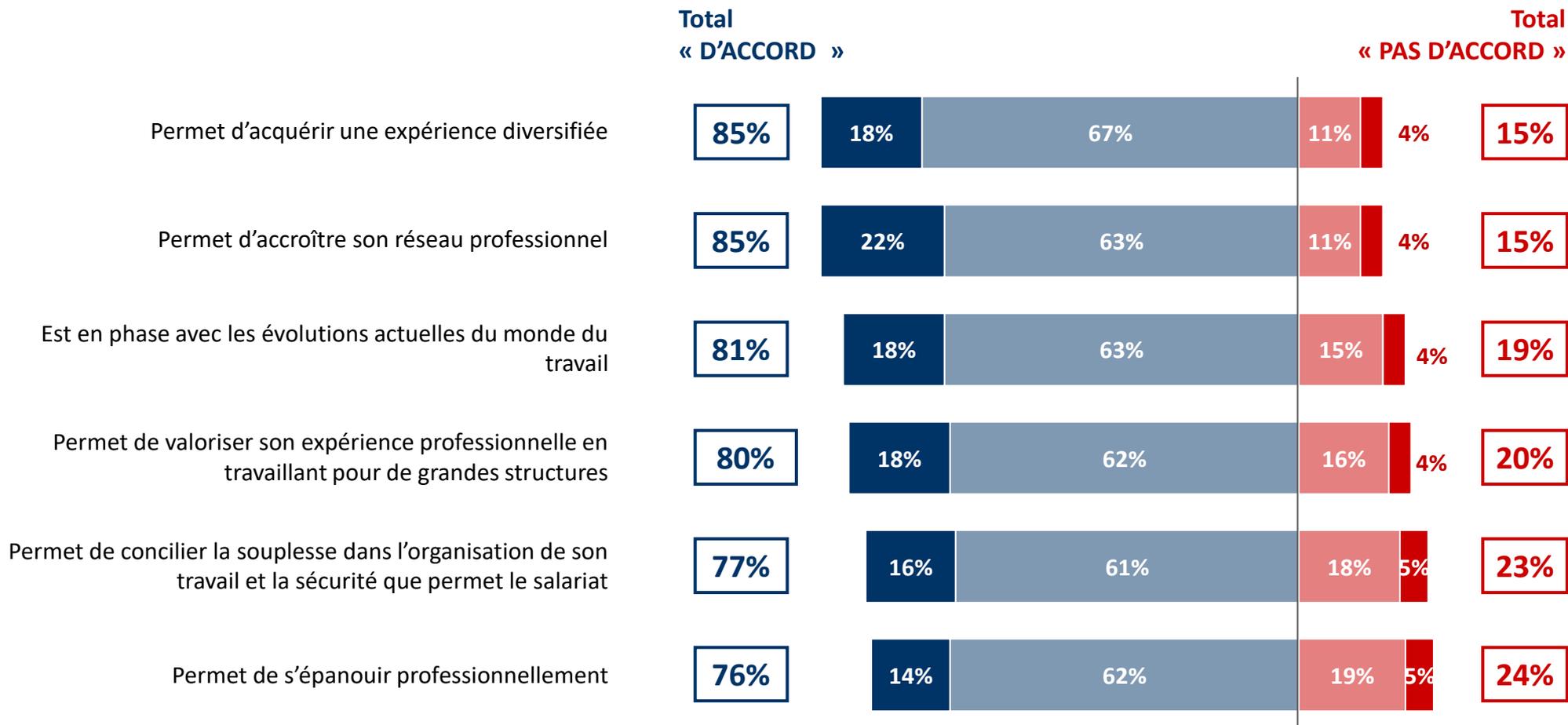
Le portage salarial ...

## Récapitulatif : Total D'accord

		<i>Rappel Cadres et prof. int. sup. 2018</i>	<i>Rappel Cadres 2019</i>	<i>Rappel Cadres Déc. 2020</i>
Permet d'acquérir une expérience diversifiée	<b>85%</b>	81%	83%	84%
Permet d'accroître son réseau professionnel	<b>85%</b>	83%	84%	83%
Est en phase avec les évolutions actuelles du monde du travail	<b>81%</b>	84%	81%	83%
Permet de valoriser son expérience professionnelle en travaillant pour de grandes structures	<b>80%</b>	73%	78%	80%
Permet de concilier la souplesse dans l'organisation de son travail et la sécurité que permet le salariat	<b>77%</b>	73%	77%	76%
Permet de s'épanouir professionnellement	<b>76%</b>	68%	76%	78%

**QUESTION :** Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant le portage salarial ?

Le portage salarial ...

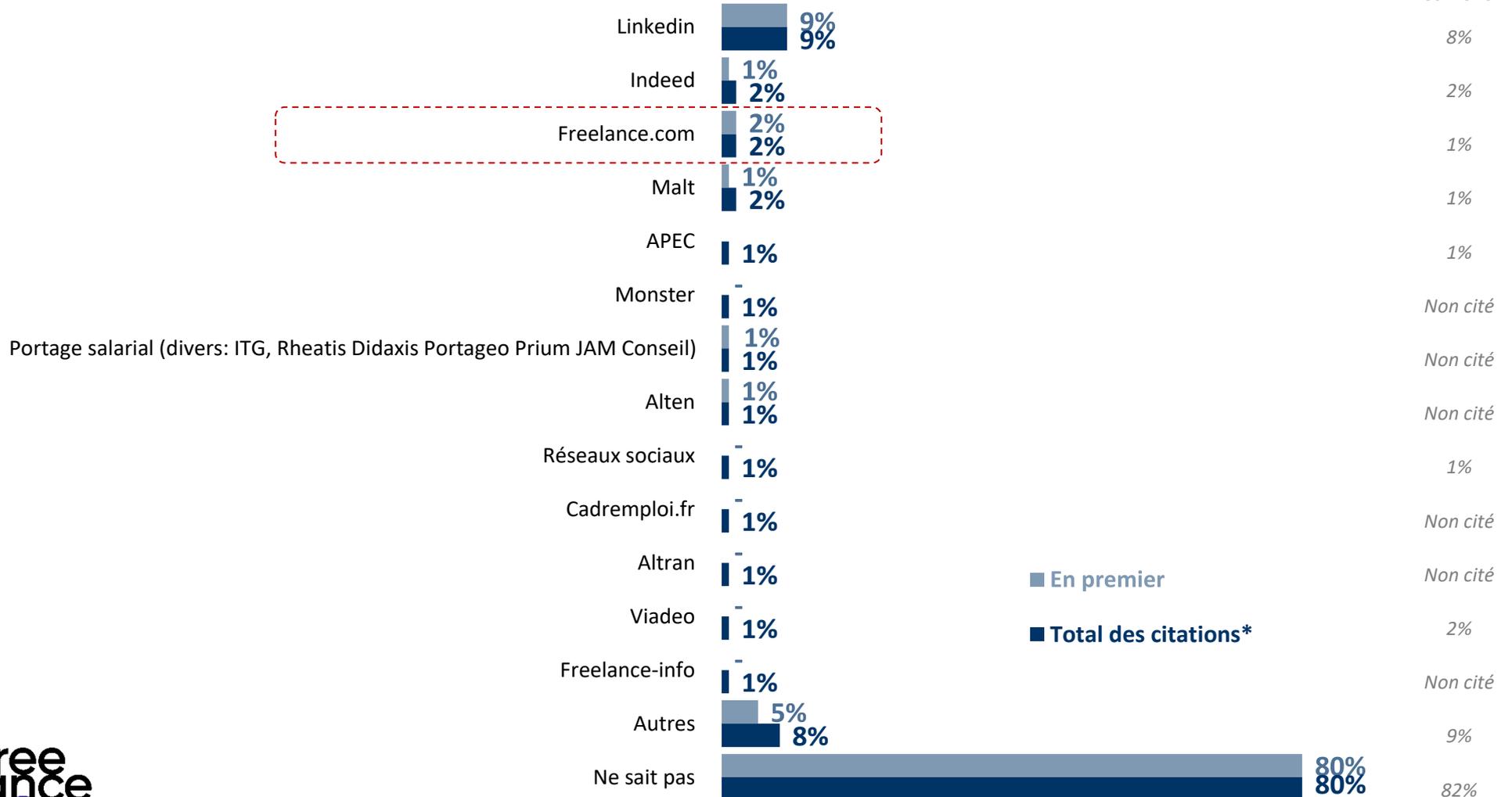


# La notoriété spontanée de plateformes Internet permettant la mise en relation entre les entreprises et les freelances

**QUESTION :** Quelles sont toutes les plateformes Internet que vous connaissez, ne serait-ce que de nom, qui permettent la mise en relation entre les entreprises et les freelances (ou travailleurs indépendants) ?

Rappel  
« Total des citations »

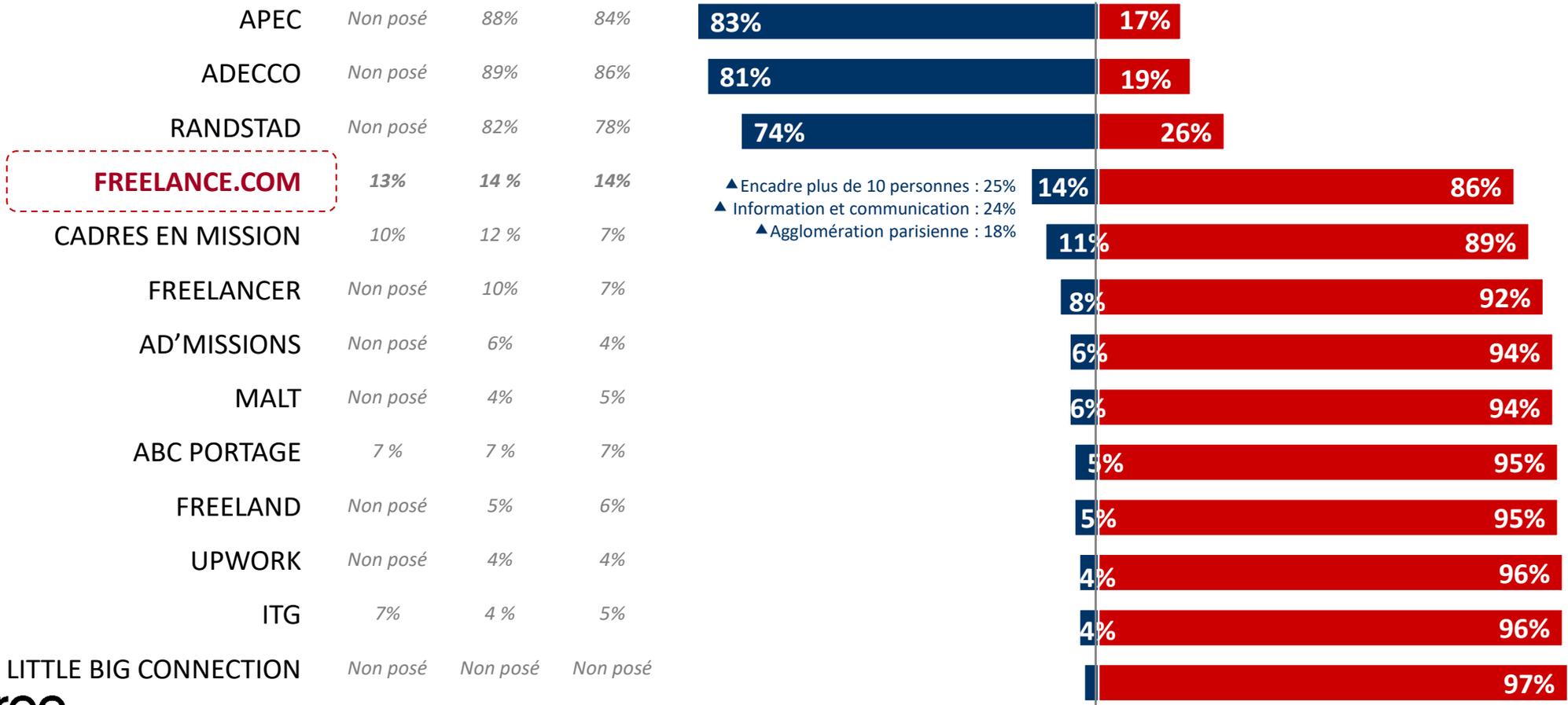
Déc. 2020



(\* ) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

**QUESTION :** Connaissez-vous les organisations suivantes, ne serait-ce que de nom ?

Rappel  
Cadres et prof.  
int. sup.  
2018      2019      Déc. 2020



▲ Encadre plus de 10 personnes : 25%  
▲ Information et communication : 24%  
▲ Agglomération parisienne : 18%

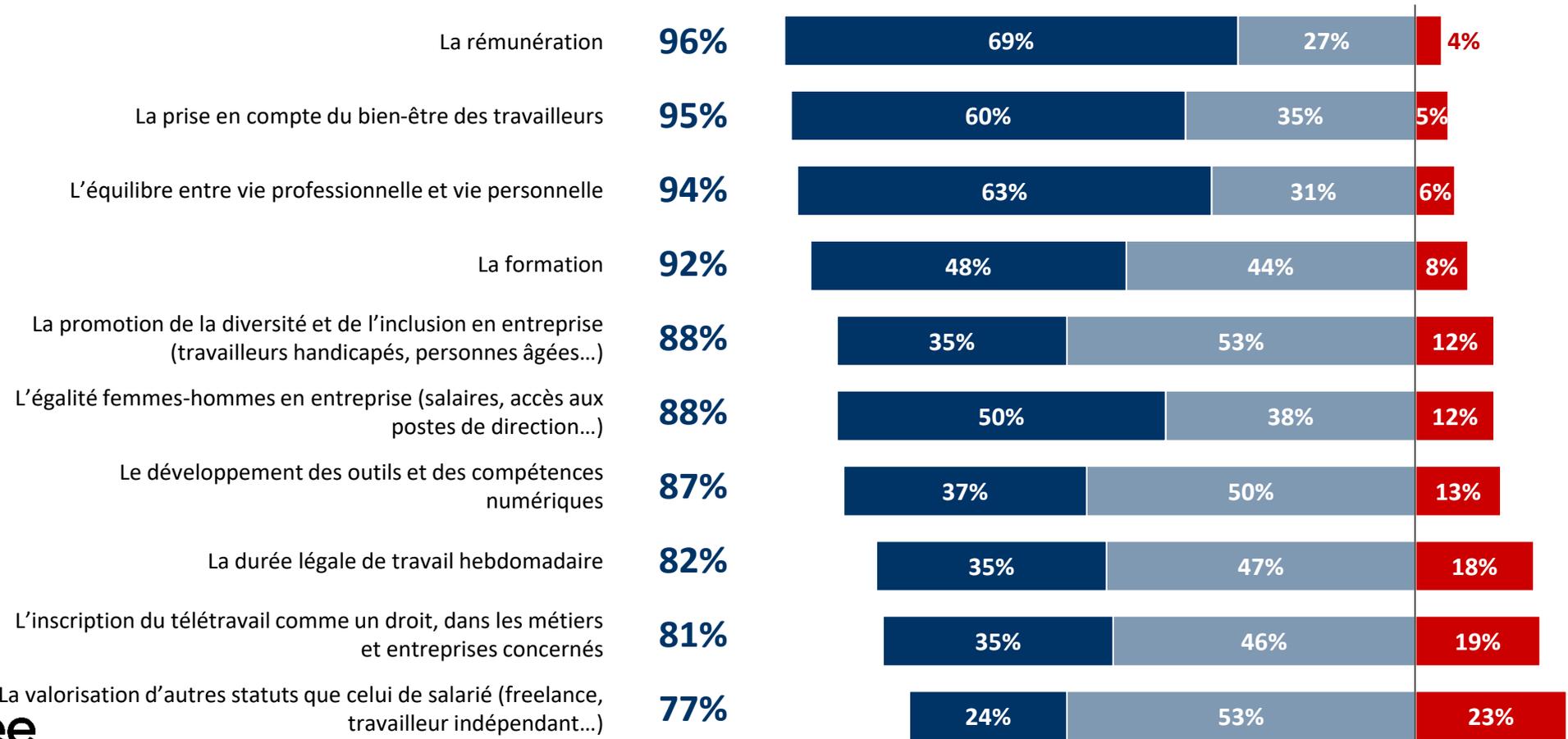
■ Oui      ■ Non

# E | Focus sur la présidentielle 2022

**QUESTION :** Parmi les enjeux suivants relatifs à la situation professionnelle, lesquelles vous paraissent déterminants, importants mais pas déterminants ou secondaires à aborder dans le cadre de l'élection présidentielle 2022 ?

Nouvelle question

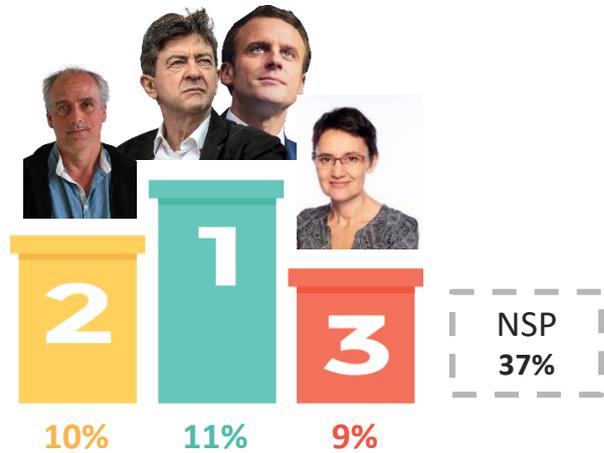
Total  
« IMPORTANT »



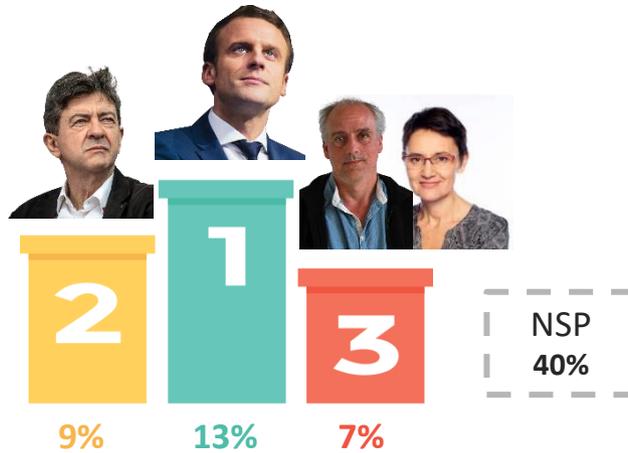
■ Déterminant ■ Important mais pas déterminant ■ Secondaire

**QUESTION :** Parmi les candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2022, quel est selon vous celui qui s'intéresse le plus... ?

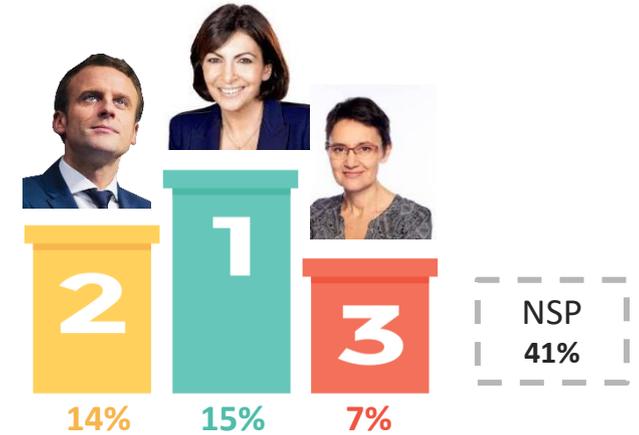
Nouvelle question



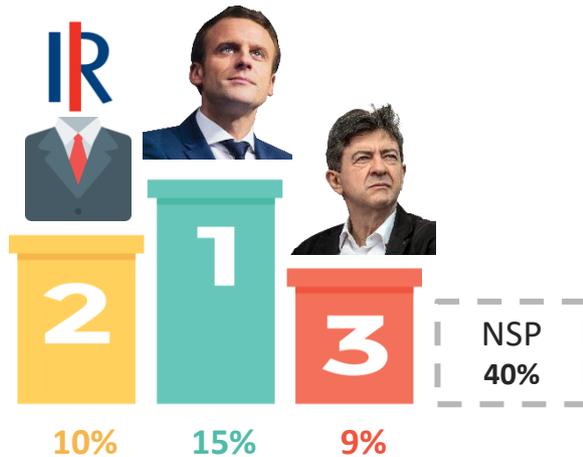
A la défense des salariés



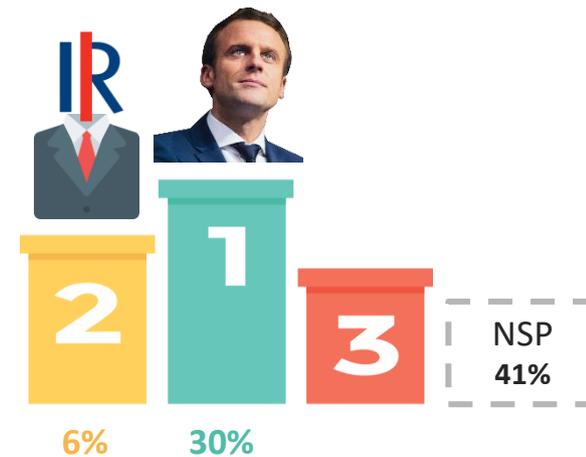
Aux conditions de travail



A l'égalité femmes-hommes



A la rémunération



Au développement de nouvelles formes de travail en dehors du salariat

**QUESTION :** Parmi les candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2022, quel est selon vous celui qui s'intéresse le plus... ?

[Nouvelle question](#)



A la défense des salariés



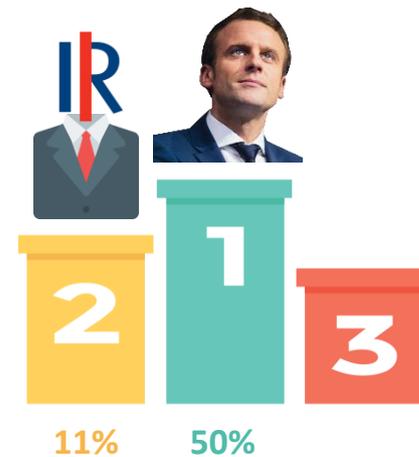
Aux conditions de travail



A l'égalité femmes-hommes



A la rémunération



Au développement de nouvelles formes de travail en dehors du salariat

## Pour bon nombre de cadres du privé, les enjeux professionnels méritent d'occuper une place centrale dans le cadre de la présidentielle 2022...

Logiquement, les enjeux jugés déterminants dans le cadre de l'élection présidentielle sont similaires à ceux qui occupent une place centrale dans l'épanouissement professionnel des cadres du privé. Plus précisément, trois enjeux se distinguent, puisque plus de la moitié des cadres estiment qu'ils devraient jouer un rôle déterminant en avril 2022 : la rémunération (pour 69% d'entre eux), l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (63%) et la prise en compte du bien-être des travailleurs (60%).

L'égalité femmes-hommes en entreprise arrive en 4<sup>ème</sup> position des priorités, 50% des cadres jugeant cet enjeu déterminant pour 2022. C'est particulièrement le cas des femmes, 69% d'entre elles le voyant comme essentiel contre 40% des hommes. **Au global, chacun des différents enjeux testés obtient une forte adhésion, qui s'échelonne entre 77% pour la valorisation d'autres statuts que celui de salarié à 96% pour la rémunération, preuve de fortes attentes des cadres à l'égard du monde professionnel, dans le contexte de bouleversement dans l'organisation de leur travail induit par le recours massif au télétravail depuis mars 2020.**

**... toutefois, ces enjeux professionnels constituent pour le moment selon eux un angle mort du champ politique, les débats pour 2022 se cristallisant sur d'autres thématiques**

La transposition de ces attentes largement partagées par les cadres du privé dans le champ politique reste limitée. En effet, invités à se prononcer sur le (la) candidat(e) qui s'intéresse le plus à différents sujets professionnels (défense des salariés, conditions de travail, rémunération...), les cadres du privé ont bien du mal à se positionner.

En effet, la proportion d'entre eux qui ne parviennent pas à désigner un candidat légitime sur ces sujets et préfèrent ne pas se prononcer oscille entre 37% sur la question de la défense des salariés et 41% sur celle de l'égalité femmes-hommes et du développement de nouvelles formes de travail en dehors du salariat. **Ces scores très élevés de « Ne sait pas » témoignent à eux seuls du manque de visibilité actuel de ces sujets professionnels dans la course à la présidentielle, alors même qu'ils impactent directement le quotidien des actifs français.**

**Aux yeux des cadres du privé, Emmanuel Macron est sans nul doute le candidat qui s’empare le plus des thématiques professionnelles, principalement autour des enjeux de modernité et d’innovation**

**Seul le président sortant Emmanuel Macron émerge véritablement à cette question, se positionnant systématiquement dans le top 3 des candidats les plus crédibles, quel que soit l’enjeu abordé, sans qu’aucun concurrent ne parvienne à se légitimer avec la même constance.** Le président de la République est ainsi le premier cité sur la question de la défense des salariés (ex aequo avec Jean-Luc Mélenchon), des conditions de travail et de la rémunération. Surtout, il est clairement identifié à la question du développement de nouvelles formes de travail en dehors du salariat puisque 50% des personnes qui se sont exprimées (hors « Ne sait pas ») considèrent qu’il est celui qui s’y intéresse le plus.

**En effet, Emmanuel Macron semble être le plus à même d’incarner l’innovation dans le monde professionnel, et a su convaincre de la pertinence de son plan de soutien aux travailleurs indépendants.** Celui-ci jouit en effet d’une bonne image auprès de 71% des cadres du privé, qui sont une écrasante majorité (77% ou plus) à décrire ce plan comme étant bon pour l’emploi, adapté aux évolutions actuelles du monde du travail et aux attentes des actifs, et de nature à faciliter l’essor de nouvelles formes d’emploi.

*« Il y a une véritable volatilité électorale chez les cadres du privé, quand on les interroge sur les enjeux professionnels portés par les candidats à la présidentielle 2022. Ces derniers ne s’imposent que sur les sujets historiquement portés par leur formation politique, sans que ne se dessinent une fidélité au candidat ou au parti. Seul Emmanuel Macron se distingue, se positionnant systématiquement dans le top 3 des candidats les plus crédibles, quel que soit l’enjeu : aucun de ses concurrents ne parvient à se maintenir avec une telle constance. Aux yeux des cadres du privé, il incarne l’innovation et l’audace dans le monde professionnel. » Frédéric Dabi*

Ainsi, les questions relatives à la défense des salariés et aux conditions de travail, traditionnellement ancrées à gauche, voient émerger des candidats comme Jean Luc Mélenchon (premier ex aequo sur la question de la défense des salariés avec Emmanuel Macron, deuxième sur les conditions de travail), mais également des candidats, au potentiel électoral faible par ailleurs, comme Nathalie Artaud (troisième sur la défense des salariés et des conditions de travail) et Philippe Poutou (deuxième sur la question de la défense des salariés). De l’autre côté du spectre politique, le candidat des Républicains, pas encore désigné au moment de l’enquête, arrive en seconde position sur les questions de la rémunération et du développement de nouvelles formes de travail, loin derrière Emmanuel Macron cependant (11% contre 50%).